

Trois questions à Laurence Paye-Jeanneney, administratrice générale du Cnam

2

Les forums de la formation à Paris et en région

6

Information, orientation, inscriptions au Cnam : 100 000 visiteurs attendus à Paris et en région

7

Plus de 40 conférences, ateliers et réunions sur les formations du Cnam à Paris

9

S'informer, s'orienter et préparer son inscription à distance sur internet

12

La communication autour des forums

13

Les forums en région : 60 000 visiteurs attendus

14

Nouvelles formations, nouveaux diplômés 2004

15

Une offre de formation renouvelée, adaptée aux enjeux européens, aux métiers émergents et au droit à la formation tout au long de la vie : formations à finalité professionnelle, LMD, Dif...

16

Donner à chacun les moyens d'exercer son droit individuel à la formation

20

2004 - Les nouvelles formations à finalité professionnelle

22

L'Institut international du management

35

Les autres instituts du Cnam

36

L'école d'ingénieur Cnam

39

FOAD : la formation ouverte et à distance se développe

42

La VAE : une réponse de qualité pour tous

46

Programme des événements

50

Les conférences, débats et expositions de la rentrée

51

Le Cnam : activité et chiffres-clés

57

Informations pratiques

63

Pour en savoir plus

64

Adresses utiles

66

Contacts

67

Trois questions à Laurence Paye-Jeanneney, administratrice générale du Cnam

Où en est le Cnam aujourd'hui ? Quelles sont ses priorités ?

Le Cnam se porte bien. Il a le vent en poupe. **80 300 personnes** ont suivi une formation au Cnam en 2003-2004. **La progression de 10%** enregistrée au cours des cinq dernières années se confirme, alors que la conjoncture (chômage persistant, hésitations de la croissance...) est restée défavorable à l'investissement formation. Cela signifie que nos efforts pour renouveler notre offre de formation et améliorer la qualité de nos services (accueil, information, orientation, validation de l'expérience, accompagnement pédagogique...) sont récompensés par la satisfaction de nos utilisateurs.

Ceux-ci trouvent au Cnam les moyens de se former pendant ou en dehors de leur temps de travail avec des modalités d'organisation souples, (cours du soir, stage en continu ou discontinu, formation à distance...), compatibles avec les contraintes de leur activité professionnelle.

Les enquêtes de satisfaction que nous menons auprès de nos auditeurs confirment d'ailleurs cette tendance. C'est là notre priorité : donner à chacun, en tout lieu, les moyens de perfectionner ses connaissances et compétences pour acquérir une qualification ou un diplôme pour accroître ses responsabilités, négocier un tournant dans sa carrière, changer d'emploi à une époque où la capacité à s'adapter est la clé de la réussite professionnelle.

Le Cnam bénéficie du **vent favorable des réformes en cours** dans le monde de l'éducation et de la formation professionnelle.

Il s'est résolument engagé, d'une part dans **la réforme dite LMD (licence-master-doctorat)** et d'autre part, dans la création de formations courtes centrées sur les compétences recherchées par les entreprises. Nous étudions actuellement avec les organisations professionnelles, les entreprises et les pouvoirs publics comment répondre le mieux possible à la nouvelle demande qui apparaît avec la loi sur la formation tout au long de la vie et en particulier avec l'ouverture du **droit individuel à la formation**.

Nous venons de mettre en place au niveau national, une **mission pour l'intégration de la réforme de la formation professionnelle continue** au Cnam. Cette mission est chargée d'analyser les attentes des entreprises et des personnes et d'apporter l'appui technique nécessaire aux responsables pédagogiques nationaux et aux centres régionaux.

Dans ce nouveau paysage réglementaire le Cnam, qui est le seul établissement d'enseignement supérieur entièrement dédié à la formation tout au long de la vie, est bien placé pour fournir des réponses adaptées.

Nous venons de signer avec notre tutelle, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, **le contrat quadriennal de développement du Cnam pour 2003 – 2006**. Dans ce contrat, notre voie est clairement tracée. Nous voulons « **construire une offre de formation mieux adaptée aux enjeux européens, aux nouveaux métiers et au nouveau droit à la formation tout au long de la vie** ».

D'ores et déjà le Cnam vient de mettre en place **4 masters** en sciences de gestion, sciences du travail et de la société, sciences et techniques industrielles et sciences et technologies de l'information et de la communication, avec **21 mentions et 29 spécialités** qui sont habilités par le ministère.

Nous devrions inaugurer avec nos partenaires (les universités de la Rochelle et Poitiers, le conseil régional Poitou-Charentes), à la mi-novembre, à Angoulême la nouvelle Ecole du jeu et media interactifs numériques qui prépare le master Jeux et médias interactifs numériques, dont l'un de nos enseignants-chercheurs est le responsable.

Le Cnam continue à proposer chaque année, au rythme d'une trentaine **nouvelles formations par an**, des formations courtes à finalité professionnelle ciblées sur les compétences recherchées par les entreprises, correspondant à des métiers bien identifiés, avec des modalités d'organisation souples. Ces formations, sanctionnées par des certificats ou des diplômes d'établissement (exemple : les bachelors) ont beaucoup de succès auprès des actifs qui veulent acquérir rapidement une qualification pour trouver un emploi durable.

Nos formations d'ingénieurs – **1000 diplômes délivrés chaque année dans plus de 20 spécialités** – sont en cours de réorganisation avec **la création d'une école d'ingénieur Cnam**, pour s'ouvrir aux enjeux européens et internationaux et favoriser l'orientation de ceux qui le souhaitent vers la recherche.

A l'étranger, le savoir-faire du Cnam intéresse de nombreux pays. En Espagne, au Liban, en Roumanie, il existe des centres Cnam qui proposent des formations référencées dans notre catalogue, dont nous garantissons la qualité, et pour lesquels nous délivrons les diplômes.

Dans quelque **30 pays partenaires du monde entier**, nous avons des accords de coopération dans le cadre desquels nous apportons notre expertise en ingénierie de formation, conseil et étude pour aider à mettre en œuvre des formations correspondant aux évolutions des emplois et des compétences.

Nous venons de créer l'**Institut international du management, l'IIM**, pour répondre à la demande des entreprises et managers qui souhaitent disposer de formations en management de haut niveau. La demande de formation continue dans ce secteur explose.

J'ai confiance dans la capacité du Cnam à satisfaire cette demande et à s'adapter au changement. Depuis plusieurs années nos équipes ont prouvé leur capacité d'adaptation et d'innovation notamment en proposant à chaque rentrée une trentaine de formations nouvelles ou innovantes correspondant à des compétences recherchées en développant largement la formation à distance via internet et en proposant au niveau régional et local des réponses adaptées aux attentes des entreprises, des organisations, des collectivités territoriales et de leurs salariés. Cette année, nous ouvrons **62 nouvelles formations** au total qui débouchent selon les cas sur des certificats, bachelors, masters ou magisters.

Autour des professeurs titulaires de chaire, responsables chacun dans leur domaine du contenu de la qualité des formations et des diplômes, nous avons constitué des **équipes pédagogiques nationales** pour apporter l'appui technico-pédagogique au niveau local, capitaliser le savoir-faire et mutualiser les résultats.

Les « relocalisations » d'entreprises et la revitalisation du tissu économique régional, notamment dans les PME-PMI, passent par la capacité d'organismes de formation tels que le Cnam à anticiper et à fournir des solutions de formation innovantes. Le Cnam peut aider les décideurs et acteurs, publics et privés, responsables des politiques d'emploi et de formation à réussir leurs plans de reconversion en travaillant dans chaque bassin d'emploi à anticiper les restructurations.

C'est aussi pour cela, que nous avons créé le Centre national de l'entrepreneuriat et que nous développons l'activité du Cnam en région.

Le Cnam n'est pas qu'un établissement de formation. Quels sont vos projets dans les autres domaines ?

Vous avez raison. Le Cnam a trois missions : la formation tout au long de la vie, la recherche technologique et l'innovation et la diffusion de la culture scientifique et technique. C'est ce qui fait la spécificité de notre établissement.

S'agissant de la recherche, nous visons à la structurer autour de laboratoires et de projets de recherche technologique. Nous installons bientôt, **à compter de la fin 2005, à Saint Denis (93), nos entités scientifiques et techniques** pour développer davantage la coopération avec les entreprises, organismes de recherche et universités, dans des locaux neufs et modernes, adaptés aux conditions de travail d'aujourd'hui et aux normes de sécurité en vigueur.

C'est une des réponses aux problèmes d'inadaptation des locaux qui freinent le Cnam dans son développement.

Le Cnam veut en outre développer davantage sa mission de diffusion de la culture scientifique et technique et l'inscrire au cœur des actions de l'établissement et de son réseau régional. Il s'agit d'intéresser un plus grand nombre de jeunes aux études et à l'activité scientifique et de contribuer à la revalorisation des filières techniques pour développer l'innovation et susciter des vocations.

Outre son activité de conférences, expositions, animations scientifiques, publications pédagogiques, **le Cnam s'engage dans la professionnalisation des acteurs de la culture scientifique et technique**. Il propose dès octobre 2004 plusieurs formations à la médiation scientifique et technique destinées aux acteurs des associations culturelles mais aussi aux techniciens, ingénieurs, chercheurs, enseignants et journalistes.

Côté conférences, en 2005, nous proposons, chaque mardi et chaque jeudi, une offre de conférences « grand public » restructurée pour faire le point avec nos enseignants-chercheurs et des experts reconnus sur les sujets de société, les enjeux de l'avancement des sciences et des techniques, les innovations...

Enfin, le Cnam s'est vu confier **une mission de conservation du patrimoine scientifique et technique** par le ministère délégué à la recherche.

Ce fort développement ne risque-t-il pas de se faire au détriment de la qualité ?

Nous veillons de très près à ce que ce ne soit pas le cas.

Dans son projet de développement, le Cnam prévoit de **généraliser l'évaluation de ses actions de formation, de ses procédures et de ses services** pour fournir le service le plus adapté à la réussite de ses publics : salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants, étudiants à la recherche d'une formation complémentaire.

Nous avons mis au point **une nouvelle procédure pour permettre au plus grand nombre de bénéficiaire de la validation des acquis de l'expérience** et formé des conseillers et des enseignants à la VAE sur l'ensemble du territoire. Nous entendons développer la capacité des jurys régionaux à valider.

Nous souhaitons progressivement proposer à nos auditeurs une gamme de services complète pour leur donner les meilleures chances de réussir leur projet personnel et professionnel : cours du soir, stages en continu et discontinu, formation ouverte et à distance, ...mais aussi conseil à l'orientation, bilan de compétences, VAE, aide pédagogique individuelle... Dans le réseau Cnam, chacun doit trouver en tous points du territoire les moyens de préciser son projet personnel et professionnel, de vérifier sa faisabilité, construire un parcours personnalisé et choisir la formation adaptée.

Chacun doit avoir la possibilité d'avancer à son rythme en capitalisant progressivement ses résultats.

Chacun doit pouvoir suivre la formation de son choix où il veut et quand il veut via internet ou tout autre nouvelle technologie en temps réel ou en temps différé. Nous développons l'installation des « **studios de cours** » qui nous permettent de multidiffuser un cours en plusieurs points du territoire en autorisant le dialogue entre les participants. C'est une révolution qui augmente considérablement nos capacités d'enseignement partout en France et à l'étranger.

La semaine prochaine, nous signons une **convention de coopération** avec le Centre national d'enseignement à distance (Cned). Cnam et Cned unissent leurs efforts pour proposer **une offre encore plus large et diversifiée de formation ouverte et à distance** à leurs publics.

C'est cette attention au projet de chaque personne qui nous conduit à **développer une démarche qualité dans tout le réseau**. Ces efforts sont reconnus.

Cette semaine, **notre centre Cnam de Lorraine vient d'être certifié Iso 9001 version 2000** par l'Association française pour l'assurance de la qualité (Afaq). Cette certification concerne à la fois des actions de formation professionnelle supérieure tout au long de la vie et les actions de diffusion de la culture scientifique et technique réalisées dans le cadre du plan de développement stratégique du centre régional. Cet effort de développement de la qualité est nécessaire notamment pour répondre à l'exigence accrue des conseils régionaux. Nous en avons pris conscience.

Nous venons de mettre au point **une charte de qualité** à laquelle **souscrivent tous les centres Cnam** pour garantir la qualité du contenu de nos formations, de nos diplômes et de nos prestations d'accompagnement sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger. Cette charte définit les **missions, rôles et responsabilités des contractants et les procédures d'agrément et de contrôle**. Elle a permis la mise en place d'équipes pédagogiques nationales reconnues par l'établissement public et engagées dans la satisfaction de nos publics.

Par ailleurs, le Cnam poursuit la modernisation de sa gestion. Il se dote d'outils de pilotage, d'instruments de suivi et de tableaux de bord pour améliorer sa gestion financière et conduire une gestion prévisionnelle des emplois et compétences.

Le Cnam s'inscrit dans une **démarche nationale d'aménagement du territoire**. Il compte développer des formations professionnelles en lien étroit avec les métiers et le tissu économique et social des régions. Il entend se développer comme **partenaire des collectivités locales et acteur de l'aménagement du territoire** dans les villes moyennes, les zones urbaines périphériques et les régions semi-rurales. En Ile-de-France notamment, avec l'appui du Conseil régional, nous aurons à cette rentrée, trois nouveaux centres d'enseignement, à Créteil, Mantes-la-Jolie et Saint-Denis. Il nous faut rapprocher la formation du domicile et de l'entreprise pour en faciliter l'accès au plus grand nombre.

Le Cnam agit sur tout le territoire. Docet omnes ubique (il enseigne à tous et partout). Telle est sa devise.

Les forums de la formation à Paris et en région

Information, orientation, inscriptions au Cnam : 100 000 visiteurs attendus à Paris et en région

Les inscriptions aux cours du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) de Paris pour 2004-2005 auront lieu du **9 au 25 septembre** inclus. Pour s'informer sur les formations du Cnam, les modalités de financement et d'inscription, un **forum** est ouvert à tous les actifs - salariés, demandeurs d'emploi, artisans, membres de profession libérale ou étudiants à la recherche d'une formation complémentaire. Pendant la même période, et parfois jusqu'en octobre, ont lieu des forums, rendez-vous et portes ouvertes dans tous les centres Cnam en région.

40 000 visiteurs sont attendus à Paris, et 100 000 en France entière.

Au forum de Paris, rendez-vous incontournable d'information, d'orientation et d'inscription, l'accueil du public a lieu du **9 au 25 septembre du mardi au samedi de 12h30 à 18h, jusqu'à 19h le jeudi, et de 9h à 16h30 le samedi.**

Entrée : 1 rue Montgolfier, Paris 3^e (M°Arts et Métiers).

Le forum permet

- de s'informer sur les formations offertes par le Cnam en Ile-de-France, leur financement, les modalités d'inscription et la réglementation,
- de trouver de la documentation,
- d'avoir un entretien individuel avec un conseiller d'orientation ou un enseignant pour définir et évaluer la faisabilité de son projet, construire son parcours personnel et professionnel,
- d'assister à des conférences ou des ateliers,
- de s'informer sur la validation des acquis de l'expérience, le congé individuel de formation, ou le droit individuel à la formation (Dif),
- de s'inscrire.

Cette année, pour mieux accompagner la réussite de ses publics, le Cnam diversifie son offre de formation : **licence-master-doctorat (LMD)**, european credit transfert system (E.C.T.S). Il réorganise ses études d'ingénieur au sein d'une **école** et ses formations en management avec **l'Institut international du management (IIM)**. Il intègre la réforme de la formation professionnelle continue (loi sur la formation tout au long de la vie).

Il crée **62 nouvelles formations** à finalité professionnelle correspondant à des emplois bien identifiés et à de nouvelles compétences recherchées par les entreprises. Ces formations débouchent selon les cas, sur des **certificats de compétences, de spécialisation et professionnels, bachelors** (bac + 3), **masters** (bac + 5) habilités par le ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, **mastères spécialisés** (bac + 6), **MBA** ou **magisters** (bac + 5).

Les formations du Cnam à Paris et en Ile-de-France sont présentées à travers quatre pôles :

- **Economie et gestion**
- **Travail et société**
- **Sciences et technologies de l'information et de la communication**
- **Sciences et techniques industrielles,**

et sur des stands spécifiques : formations en alternance, Ile-de-France...

Le Cnam propose deux services pratiques

- un numéro d'accueil, info-formation Cnam : 01 40 27 23 30. Il donne accès à toutes les informations pratiques sur l'organisation des forums à Paris et en région ;
- un parcours guidé d'orientation proposé sous forme de quiz, accessible à distance sur **www.cnam.fr** ou sur l'une des bornes interactives installées au forum. Il permet de s'informer sur les formations du Cnam, de tester son projet et de préparer son programme avant de s'entretenir sur place avec un conseiller ou un enseignant.

Les partenaires

Courrier Cadres, Direction(s), Libération, et France Info ainsi que les **éditeurs ESF et Dunod** sont partenaires des forums du Cnam, à Paris et en région. L'Apec, l'Anpe, l'Afpa, les SCUIO, les CIO, le CIDJ, les CRIJ, BIJ, PIJ, les Cités des Métiers et la plupart des grandes villes relaient l'information sur ces forums.

Le Cnam en Ile-de-France

Dans le même temps, tous les centres Cnam d'Ile-de-France proposent un accueil, une information, un conseil d'orientation et un dossier d'inscription :

- Aubervilliers et Saint Denis : **du 6 septembre au 9 octobre** - tél. 01.48.33.15.64
- Bois-Colombes : **du 6 septembre au 9 octobre** - tél. 01.42.42.16.99
- Cergy-Pontoise et Mantes-la-Jolie : **du 6 septembre au 9 octobre** - tél. 01.30.73.66.75
- Clichy : **du 6 septembre au 9 octobre** - tél. 01.47.37.59.45
- Courbevoie : **du 1^{er} septembre au 9 octobre** - tél. 01.41.16.75.21
- Evry : **du 6 au 30 septembre** - tél. 01.79.08.35.30
- Marne-la-Vallée et Créteil : **du 6 septembre au 9 octobre** - tél. 01.49.32.90.26
- Melun : **du 4 au 27 septembre** - tél. 01.60.56.60.60
- Versailles : **du 30 août au 2 octobre** - tél. 01.39.07.13.13

En octobre 2004, le Cnam étend son implantation en Ile-de-France à **Créteil (94), Mantes-la-Jolie (78) et Saint-Denis (93)**.

Objectifs : offrir aux adultes qui habitent ou travaillent en banlieue parisienne, des solutions de formation à proximité. Ce développement de l'implantation du Cnam en Ile-de-France bénéficie de l'appui du Conseil régional d'Ile-de-France.

Le réseau Cnam en région

Le Cnam est présent dans 150 villes en France et à l'étranger.

Pour en savoir plus, consultez :

www.cnam.fr

Plus de 40 conférences, ateliers et réunions sur les formations du Cnam à Paris

Chaque jour, les visiteurs du forum parisien peuvent assister à des conférences, ateliers et réunions pour s'informer sur les 800 formations proposées dans plus de 350 métiers.

Ils peuvent s'ils le souhaitent, bénéficier d'un entretien approfondi avec un conseiller d'orientation ou un enseignant, pour mettre au point leur projet de formation, puis s'inscrire aux formations de leur choix.

Calendrier des réunions du jeudi 9 au samedi 25 septembre :

- *mardi, mercredi et vendredi : de 12h30 à 18h*
- *jeudi (sauf jeudi 9 septembre) : de 12h30 à 19h*
- *samedi : de 9h à 16h30*
- *fermé les dimanches et lundis*

Semaine du jeudi 9 au jeudi 16 septembre

Jeudi 9

- 9h30 – 13h30 Consultant en management de l'entreprise par les compétences
Salle 39.3.45
- 14h30 Les enseignements d'assurance actuariat
par **François Ewald**, professeur titulaire de la chaire d'Assurances-actuariat, **Michel Fromenteau** et **Serge Van der Heyden**, professeurs associés, **Pierre Petauton**, et **Patrick Warrin**, professeur vacataire. Salle 30.01.04

Vendredi 10

- 14h Le certificat de compétences *Mercatique des produits alimentaires* et l'unité de valeur
Stratégie et mercatique alimentaire
par **François Guillon**, professeur associé de la chaire d'Etudes et stratégies commerciales.
Salle 30.01.04
- 14h30 – 16h30 Les métiers des ressources humaines ; les certificats et le bachelor
Salle 39.3.45
- 17h – 18h Le master professionnel (ex-DESS) *Gestion des ressources humaines*
Salle 39.3.45

Samedi 11

- 10h30 Le certificat de spécialisation *Santé et développement*
par **Bernard Kouchner**, ancien ministre, professeur titulaire de la chaire de Santé et développement. Salle 30.01.04
- 13h – 14h45 Le bachelor *Responsable de projets collectifs en insertion*
Salle 39.3.45
- 15h – 16h30 Le diplôme d'études supérieures appliquées, (Desa) *Administration et gestion du personnel*
Salle 39.3.45

Mardi 14

- 17h30 – 18h30 Enseignements de la chaire d'Informatique d'entreprise
par **Jacky Akoka**, professeur titulaire de la chaire d'Informatique d'entreprise. Amphithéâtre Gaston Planté
- 18h30 – 19h30 Les valeurs C de *Systèmes d'information*
par **Jacky Akoka**, professeur titulaire de la chaire d'Informatique d'entreprise. Amphithéâtre Gaston Planté

Mercredi 15

- 13h – 14h30 Certificat de compétences *Les pratiques de médiation*
Salle 39.3.45
- 14h Les formations en droit des affaires et le master (ex-DESS) de *Droit des transports et des prestations logistiques*.
par **Patrick Dalion**, maître de conférences de la chaire de Droit des affaires. Salle 30.01.04
- 16h30 Les masters (ex-DESS) de la chaire de Finance et de banque
par **Roland Portait**, professeur titulaire de la chaire de Gestion financière des entreprises et **Didier Maillard**, professeur titulaire de la chaire de Banque. Salle 30.01.04
- 18h30 - 19h30 Les nouveaux eldorados pour la programmation des systèmes : embarqués, jeux, multimédias
par **Pierre Paradinas**, professeur titulaire de la chaire de Systèmes enfouis et embarqués.
Amphithéâtre Gaston Planté

Jeudi 16

- 13h30 – 15h (Desa) *Administration et gestion du personnel*
Salle 39.3.45
- 15h – 16h Offre de formation du Cnam dans les métiers de la mécanique
Amphithéâtre Georges Friedmann
- 16h – 17h Métiers des ressources humaines
Salle 39.3.45
- 16h – 17h30 L'école d'ingénieurs du Cnam, cursus Ingénieur, parcours LMD
Amphithéâtre Georges Friedmann
- 16h30 Les formations en logistique, transport et tourisme
par **Jean-Claude Ziv**, professeur titulaire de la chaire de Logistique et transport et tourisme, **Brice Duthion**, maître de conférences, **Philippe Duong**, **Laurent Grégoire** et **Jean-Paul Meyronneinc**, professeurs associés. Salle 30.01.04
- 17h30 Formations de mathématiques dans les domaines de la statistique et du calcul scientifique
Amphithéâtre Gaston Planté

Semaine du 17 au 25 septembre

Vendredi 17

- 14h – 15h30 Techniques pharmaceutiques
Amphithéâtre Georges Friedmann
- 14h – 15h45 Bachelor *Responsable de projets collectifs en insertion*
Salle 39.3.45
- 16h – 18h Certificats et bachelor en *ressources humaines*
Salle 39.3.45

Samedi 18

- 10h – 10h30 Les formations en électronique
par **Bernard Fino**, professeur titulaire de la chaire de Radiocommunication et **Han Vu Thien**, professeur des universités
Amphithéâtre Gaston Planté
- 10h30 – 12h30 Métiers et formations en organisation
Salle 39.3.45

Lundi 20

- 18h Les enseignements de la chaire de Prospective industrielle
par **Michel Godet**, professeur titulaire de la chaire de Prospective industrielle. Amphithéâtre Abbé Grégoire, accès 16

Mardi 21

- 12h45 Le master (ex-DESS) *Commerce et développement international* par **Frédérique Even-Horellou** – maître de conférences de la chaire de Développement international des entreprises. Salle 30.01.04
- 13h30 – 14h30 Diplôme de premier cycle *Homme, travail et entreprise* Salle 39.3.45
- 14h30 Les enseignements en relations internationales au Cnam par **Sabine Jansen** et **Claudine Lochkarof**, maîtres de conférences. Salle 30.01.04
- 15h – 16h Formations en Droit du travail : certificat de compétences et bachelor Salle 39.3.45
- 16h – 18h Les métiers et formations en urbanisme et environnement par **Michel Cantal-Dupart**, professeur titulaire de la chaire d'Urbanisme et environnement. Salle 30.01.04
- 16h30 – 18h Cycle C en *ressources humaines* Salle 39.3.45

Mercredi 22

- 13h30 – 14h30 Métiers des ressources humaines Salle 39.3.45
- 14h30 Les masters (ex-DESS) et MBA de l'Institut international du management / Ceprim par **Victor Sitbon**, professeur associé de la chaire d'Economie et management de l'entreprise, **Annie Luypaert**, responsable pédagogique du Ceprim et **Michel Guilmain**, professeur associé. Salle 30.01.04
- 18h30 – 19h30 La filière système de conduite et l'option systèmes automatisés du cursus informatique par **Yann Pollet**, professeur titulaire de la chaire d'Intégration des systèmes

Jeudi 23

- 14h30 – 17h DPC Issam *Sciences sociales et actions de médiation* par **André Moisan**, maître de conférences. Salle 39.03.45

Vendredi 24

- 13h30 – 15h30 Certificats et le bachelor en *ressources humaines* Salle 39.3.45

Samedi 25

- 9h30 Les enseignements de la chaire d'Etudes et stratégies commerciales par **Jean-Paul Aimetti**, professeur titulaire de la chaire d'Etudes et stratégies commerciales, **Valérie Charrière** et **Claude Nehmé**, maîtres de conférences, **Catherine Grandcoing**, **François Guillon**, **Philippe Le Treguilly**, **Julien Levy** et M. **Giromella**, professeurs associés. Salle 30.01.04
- 10h – 10h30 Les formations en électronique par **Bernard Fino**, professeur titulaire de la chaire de Radiocommunication et **Han Vu Thien**, professeur des universités
- 10h30 – 11h L'automatisme industriel par **Henri Bourles**, professeur titulaire de la chaire d'Automatisme industriel Amphithéâtre Gaston Planté
- 11h L'enseignement de marketing et d'organisation des achats par **Claude Nehmé**, maître de conférences, M. **Loubère** et M. **Perrotin**, professeurs vacataires. Salle 30.01.04
- 11h30 Les cycles C de *mercatique des produits et services industriels* (C1 et C2) par **Claude Nehmé**, maître de conférences. Salle 30.01.04

S'informer, s'orienter et préparer son inscription à distance sur internet

Toute personne qui recherche une formation Cnam, pour la première fois, peut s'informer, s'orienter, préparer son parcours de formation et son inscription via internet.

Le Cnam a mis en place **un parcours guidé d'aide à l'orientation (Pagod)**, qui constitue une innovation dans le domaine de l'information et de l'orientation des adultes.

PAGOD : [www.cnam.fr / orientation](http://www.cnam.fr/orientation)

Pagod aide le futur auditeur à :

- élaborer un parcours de formation réaliste, en fonction de ses connaissances, ses compétences, ses disponibilités, ses contraintes, sa motivation...
- améliorer l'adéquation entre son profil et son parcours de formation pour éviter notamment des erreurs d'objectifs (exemple : viser un diplôme plutôt qu'un complément de formation), ou des modalités pédagogiques inadaptées (une formation à distance pour un apprenant non équipé)

Fonctionnement de Pagod

• une phase d'information :

L'utilisateur peut s'informer sur les formations du Cnam, les modalités d'organisation et des études, les conditions d'inscription...

Une série de questions lui permet de préciser sa demande de formation :

Quel type de formation, à quel niveau, dans quelle spécialité... ?

Les informations les plus appropriées sont fournies en fonction du statut, de l'expérience professionnelle, de la formation initiale, des modalités et du lieu de formation souhaité.

Cette première étape de questionnement aboutit à un bilan personnalisé.

Si la formation n'est pas dispensée au Cnam, la demande est orientée vers d'autres organismes (université, Afpa, Cned...).

• une phase d'orientation et d'étude de faisabilité du projet :

Plusieurs modules sont proposés à l'utilisateur afin de le sensibiliser à quelques facteurs facilitateurs pour réussir son projet de formation au Cnam : le temps, l'entourage, les méthodes de travail et d'apprentissage, la maturation du projet,

Cette phase fait également l'objet d'un bilan d'étape.

L'organisation du parcours inclut les éléments pédagogiques suivants :

- auto-positionnement guidé et accompagnement
- auto-questionnement, auto-évaluation

Le parcours Pagod s'appuie sur des supports pédagogiques variés :

- des quiz et des bulles de conseil
- des questionnaires d'auto-positionnement
- des tests de pré-requis et des conseils pour les acquérir (essentiellement dans les matières scientifiques)
- des témoignages d'auditeurs
- des vidéos présentant les débouchés des formations

La communication autour des forums

Un effort d'information particulier est réalisé pour mieux répondre aux attentes du public en matière d'accueil, d'information, d'orientation et d'organisation des inscriptions lors des forums de rentrée.

- **Un numéro de téléphone** est spécialement dédié au public à la recherche d'information :

Info-formation Cnam : 01 40 27 23 30

lundi au vendredi de 9h à 18h (sans interruption)

Une équipe de télé-acteurs répond au public, renseigne sur les formations et donne toutes les informations pratiques sur l'organisation du forum.

- **Une attente raccourcie**

Un accueil spécifique est réservé aux personnes ayant eu un entretien préalable avec Info-formation Cnam. Ce point d'accueil permet de couper la file d'attente et d'accéder directement à l'interlocuteur qualifié. Pour cela, il suffit de se munir de son numéro de contact - communiqué lors de l'entretien téléphonique - et de le présenter au stand "Allô contact". Un agent d'accueil délivre alors une fiche contact permettant de rencontrer le conseiller ou l'enseignant de la discipline concernée.

- **Des bornes d'information interactives**

Des ordinateurs sont accessibles sur place en libre service. A son domicile ou sur son lieu de travail, à tout moment, et aussi sur place au forum, le visiteur peut accéder à un parcours guidé et s'informer sur l'offre de formation et de services du Cnam.

- **Une information complète disponible en ligne : www.cnam.fr**
- **Sur place, des entretiens individuels** avec des équipes de conseillers d'orientation et des enseignants renforcées
- **Un programme de conférences et d'ateliers sur les formations**
- **Un dépliant pour tout savoir sur l'organisation du forum parisien**
- **Un affichage sur le réseau France Rail dans les gares de Paris et de région parisienne** (petite couronne) du 1er au 8 septembre

De nombreux partenaires relaient l'information sur le forum parisien et les rendez-vous organisés en région.

Citons notamment :

Courrier Cadres, Direction(s) et Libération qui diffusent des annonces presse sur le forum,
France Info qui diffuse un spot publicitaire sur le forum,
ESF et Dunod qui tiennent un stand avec la Librairie des arts et métiers.

Ainsi que :

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres
L'Afpa, Association pour la formation professionnelle des adultes
L'Anpe, Agence nationale pour l'emploi
Les Bij, Bureaux d'information jeunesse
Les Cidj, Centres d'informations et de documentations jeunesse
Les Crij, Centres régionaux d'information jeunesse
Les Pij, Points d'information jeunesse
Les Cio, Centres d'information et d'orientation de l'Education nationale
Les Scuio, Services communs universitaires d'information et d'orientation
Les Cités des métiers et plusieurs mairies d'arrondissement dans Paris et une quarantaine de villes moyennes.

Les forums en région : 60 000 visiteurs attendus ⁽¹⁾

Présent dans **150 centres d'enseignement répartis sur tout le territoire** (France et Dom-Tom) **et même à l'étranger**, le **Cnam** offre une réponse de proximité aux personnes, entreprises et organisations à la recherche d'une solution de formation.

Ces centres proposent un catalogue de formations référencées et des prestations sur mesure de conseil, d'ingénierie et de formation répondant aux attentes exprimées au niveau local par les actifs, les entreprises et les pouvoirs publics (collectivités territoriales et administration déconcentrée).

Les centres Cnam en région participent aussi à **des programmes de recherche technologique et proposent des conférences, colloques, séminaires, congrès ou expositions**.

Les centres régionaux du Cnam sont regroupés dans le cadre d'Associations régionales du Conservatoire national des arts et métiers (Arcnam).

Le Cnam garantit la qualité de ses formations, de ses équipes pédagogiques et de ses diplômés sur l'ensemble du territoire.

Forums de la formation : information, orientation, inscription en France entière

Le Cnam organise des forums et rendez-vous d'information, d'orientation et d'inscription à **Paris et en Ile-de-France du 9 au 25 septembre, ainsi que dans ses centres régionaux parfois jusqu'à la mi-octobre**. Ces forums permettent de définir ou mettre au point son projet personnel et professionnel, vérifier sa faisabilité, avoir un entretien avec un conseiller ou un enseignant, choisir les formations adaptées et s'inscrire.

L'ensemble des dates et horaires des forums en région sont disponibles sur la page d'accueil du site internet :

www.cnam.fr

⁽¹⁾ Hors Ile-de-France

Nouvelles formations, nouveaux diplômes 2004

Une offre de formation renouvelée, adaptée aux enjeux européens, aux métiers émergents et au droit à la formation tout au long de la vie : formations à finalité professionnelle, LMD, Dif...

Le Cnam poursuit l'adaptation et le renouvellement de son offre de formation qu'il a engagés dès son premier projet d'établissement (1999-2002) pour mieux répondre aux attentes de ses publics, les actifs. Salariés, demandeurs d'emploi, membres de professions libérales ou artisans, ceux-ci recherchent des formations courtes centrées sur les compétences demandées par les entreprises avec des modalités d'organisation souples : **cours du soir, ou dans la journée, stage, formation ouverte et à distance, parcours modulaires et individualisés...**

On vient suivre une formation au Cnam pour perfectionner ses compétences, se qualifier, obtenir un diplôme afin de négocier un tournant dans sa carrière, prendre de nouvelles responsabilités, se reconverter, changer d'emploi, en trouver ou en retrouver un.

On peut définir et préciser son projet personnel et professionnel au cours d'un entretien avec un enseignant et/ou un conseiller, vérifier sa faisabilité, construire un parcours personnalisé, choisir les formations adaptées, bénéficier si nécessaire d'une aide pédagogique, faire des allers-retours entre travail et formation..., tout au long de sa vie professionnelle. Commencer une formation à Paris, la poursuivre à Bordeaux, à Montpellier, à Nantes, à Nancy ou à Beyrouth, en suivant des cours sur place ou à distance, via internet, ou grâce à un studio de télé-formation qui émet de Paris ou d'une autre métropole régionale.

Le Cnam propose aux actifs qui souhaitent développer leurs compétences, améliorer leur qualification ou acquérir un diplôme, plus de **800 formations modulaires** dans les domaines Economie et gestion ; Sciences du travail et de la société ; Sciences et techniques industrielles ; Sciences et techniques de l'information et de la communication à **Paris, en France entière et à l'étranger**, du **niveau bac jusqu'au diplôme d'ingénieur et de 3^{ème} cycle**.

Les formations du Cnam sont composées **d'unités de valeur capitalisables**. Elles débouchent sur une **certification ou un diplôme**. Cela permet de bâtir son parcours personnel et de suivre une formation de courte ou de longue durée en progressant à son rythme.

Les auditeurs du Cnam peuvent valider leur acquis académiques et professionnels afin de faire prendre en compte leur expérience professionnelle et/ ou leurs diplômes et raccourcir la durée de leur formation.

Clarifier l'offre

Le Cnam offre des possibilités de parcours de formation riches et diversifiés débouchant sur de nombreux certificats, titres et diplômes, du niveau bac jusqu'aux diplômes d'ingénieur et de 3^{ème} cycle.

Il a réorganisé son offre de formation, pour améliorer sa lisibilité et la simplifier.

On distingue désormais **quatre pôles** :

- **Economie et gestion**
- **Sciences du Travail et de la société**
- **Sciences et techniques industrielles**
- **Sciences et techniques de l'information et de la communication.**

Offrir des formations à la carte

Au Cnam, on peut bâtir son parcours de formation à la carte en s'inscrivant à **une ou plusieurs unités de valeur ou demi-unités de valeur ou modules capitalisables** (50 à 100h de formation en moyenne) pour acquérir « une brique » de compétence, qui peut s'assembler à une autre et devenir un élément constitutif d'un parcours.

Partant de ce savoir-faire de modularisation de la formation, le Cnam s'est engagé dans la recomposition de ses diplômes et formations en ECTS ⁽¹⁾, crédits européens, comme le prévoit la réforme dite **LMD (Licence-master-doctorat)**. Ainsi, il veut permettre à ses auditeurs de faire valoir leurs compétences et diplômes partout en Europe, d'être mobiles, géographiquement et professionnellement, et de réaliser des

⁽¹⁾ European credit transfert system

parcours individuels certifiants, qualifiants et diplômants, du niveau bac, jusqu'aux diplômes d'ingénieur et de troisième cycle (master, doctorat).

En outre, le Cnam a engagé la description de toutes ses formations à partir **de la définition des objectifs de compétences à atteindre.**

Il étudie les référentiels d'emploi et de formation des entreprises et branches professionnelles afin d'adapter ses contenus de formation aux compétences requises par les entreprises. Ceci devrait permettre d'inscrire, d'ici la fin 2005, la plupart de ses formations dans le **Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).**

Le Cnam a constitué **sa base de données nationale de l'offre de formation.** Cette base présente l'ensemble des formations du Cnam, les formations sont décrites en termes de contenu, publics, conditions d'accès, objectifs de compétences, débouchés, modalités d'organisation, conditions de délivrance du diplôme...

Les informations, qui sont actualisées en temps réel, sont consultables sur internet et dans les catalogues-papier.

Des diplômes d'établissement et des diplômes nationaux. Le Cnam dispose d'une offre très large et diversifiée qui comprend :

❖ **des diplômes d'établissement :**

- Certificats professionnels, de compétences et de spécialisation
- Les bachelors
- Les magisters
- Les diplômes d'institut du Cnam
- DPC : diplôme de premier cycle
- DPCE : diplôme de premier cycle économique
- DPCT : diplôme de premier cycle technique
- DEST : diplôme d'études supérieures techniques
- DESE : diplôme d'études supérieures économiques
- DSG : diplôme supérieur de gestion
- DSC : diplôme supérieur de comptabilité

❖ **des diplômes nationaux :**

- DUT : diplôme universitaire de technologie
- licence professionnelle
- masters
- MBA,
- DESS, DEA
- Diplôme d'ingénieur
- Mastères spécialisés (label des Conférences des grandes écoles)
- Doctorat.

Intégrer deux réformes : le LMD et la réforme sur la formation tout au long de la vie

Grand établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation des adultes tout au long de la vie, le Cnam veut donner à chacun les moyens de se former où il veut, et quand il veut, dans la spécialité de son choix, pour actualiser ses connaissances, perfectionner ses compétences, s'adapter au changement, aux évolutions et aux mutations du marché et de l'organisation du travail.

Le Cnam s'est résolument engagé, d'une part dans la réforme dite **LMD (licence-master-doctorat)** et d'autre part dans l'intégration de la réforme de la formation professionnelle continue (loi du 4 mai 2004), qui ouvre notamment le nouveau **droit individuel à la formation (Dif)**.

LMD

Au titre du LMD, en accord avec le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, son ministère de tutelle, le Cnam a entrepris de simplifier son offre de formation et sa carte des diplômes, de la rendre plus lisible et de la réorganiser progressivement en l'articulant autour des niveaux bac + 3 (licence), bac + 5 (master) et bac + 8 (doctorat).

Au niveau L – accès bac + 2, niveau de sortie bac + 3

Le Cnam propose déjà plusieurs **licences professionnelles** : Analyste-concepteur de systèmes d'information et de décision, Assurances, commercialisation des produits de la mer, Montage d'opérations de construction, Logistique et technologie des transformations énergétiques, Sciences et techniques de l'information et de la documentation, Responsable de la qualité en collectivité territoriale et dans l'administration publique.

Au niveau bac + 3, le Cnam a mis récemment en place **le bachelor**. Accessible aux titulaires d'un diplôme bac + 2 ou par validation des acquis de l'expérience, ce diplôme prépare à un métier, une activité ou une fonction correspondant à une responsabilité d'encadrement intermédiaire, conçue en relation avec les milieux professionnels concernés.

Cette année, le Cnam a créé **16 nouveaux bachelors**. Voir page 23 de ce dossier.

Ces bachelors ont vocation à devenir des licences professionnelles, s'ils sont habilités par le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Une demande d'habilitation a été présentée pour **30 projets de licences professionnelles et générales**.

Au niveau M – accès bac + 3 et niveau de sortie bac + 5

Le Cnam proposera progressivement entre 2004 et 2006, **4 masters avec 21 mentions et 29 spécialités**. Les formations préparant à ces diplômes seront proposées selon les cas en cours du soir, dans la journée ou le samedi en continu ou discontinu et/ ou à distance (via internet et les télé-cours). Elles seront compatibles avec une activité professionnelle.

Ces 4 masters correspondent aux 4 pôles d'enseignement et de recherche du Cnam :

- Master en sciences de gestion
- Master en sciences du travail et de la société
- Master en sciences et techniques industrielles
- Master en sciences et technologies de l'information et de la communication.

Voir le tableau des masters, mentions et spécialités Cnam habilités par le ministère de l'Education et ayant reçu l'accord du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) page 32 de ce dossier.

Au niveau D – Doctorat, bac + 8

Le Cnam souhaite que ses formations d'ingénieurs, y compris celles dispensées hors du temps de travail, puissent également être conçues pour permettre une poursuite d'études vers un doctorat dans des domaines de recherche technologique en partenariat avec des entreprises.

Le Cnam vient de réorganiser ses formations d'ingénieurs, dans le cadre d'une école d'ingénieur Cnam.

Afin d'élargir son recrutement de doctorants et alimenter ses laboratoires de recherche, le Cnam participera à des masters co-habilités.

Pour l'instant, outre son Ecole Doctorale de site, très pluridisciplinaire, qui regroupe 10 laboratoires, le Cnam est membre de 7 autres Ecoles doctorales thématiques de la région parisienne, ce qui devrait permettre de maintenir les 300 doctorants en formation dans ses laboratoires et drainer vers le Cnam des étudiants en master recherche.

Avec l'ensemble de son dispositif de formation, le Cnam veut favoriser des parcours individuels certifiants, qualifiants et diplômants du niveau bac jusqu'aux diplômes d'ingénieur et de 3^e cycle (master, doctorat).

Donner à chacun les moyens d'exercer son droit individuel à la formation

L'accord national interprofessionnel (Ani) du 20 septembre 2003 et la loi sur la formation tout au long de la vie du 4 mai 2004 bouleversent le paysage de la formation professionnelle continue en ouvrant notamment **un droit individuel à la formation, à partir de 2005.**

Pour mieux répondre aux besoins qui vont en résulter, le Cnam vient de mettre en place **une mission pour l'intégration de la réforme de la formation professionnelle continue.**

Les salariés pourront bénéficier de **20h de formation par an, cumulables sur six ans**, réalisables hors du temps de travail - ou pendant le temps de travail, si un accord de branche le permet - en partie financées par l'entreprise.

La loi instaure en outre un contrat de professionnalisation, l'augmentation du financement du Cif... Elle met en place des observatoires des métiers et qualifications pour mieux anticiper les besoins des entreprises.

Le nouveau droit individuel à la formation conforte la demande de formation sur initiative individuelle. Une demande à laquelle le Cnam consacre tous ses efforts depuis plus de deux siècles en proposant à chacun des parcours de formation modulaires et individualisés, des contenus de formation centrés sur les compétences et des modalités d'organisation souples adaptées à chaque projet personnel et professionnel, en lien avec les besoins exprimés par les organisations professionnelles et les entreprises.

On peut donc considérer que le Cnam possède une certaine "avance technologique" (ingénierie de formation, étude, conseil) dans ce domaine. Il a mis au point une gamme de prestations adaptées pour répondre à la demande des personnes : accueil, information, conseil individuel à l'orientation, définition et mise au point du projet personnel et professionnel, validation des acquis, analyse des compétences à développer, définition et mise en œuvre des formations, construction de parcours personnalisés, accompagnement pédagogique, évaluation des résultats...

La réforme de la formation professionnelle continue constitue une réelle opportunité de développement de l'activité du Cnam en faveur des publics adultes (salariés, demandeurs d'emploi, jeunes...). Les entreprises, les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et les actifs à la recherche de solutions de formation attendent un engagement fort du Cnam à Paris et en région.

La mission que le Cnam a mise en place consiste à analyser les enjeux de la réforme, étudier les attentes des salariés, des entreprises, organisations professionnelles et pouvoirs publics et à apporter aux responsables pédagogiques nationaux et aux centres régionaux du Cnam le conseil et l'appui technique nécessaires au développement d'une offre de service de qualité sur l'ensemble du territoire.

A Paris et dans chaque région, le Cnam propose d'ores et déjà de nombreux stages intra et inter-entreprises ⁽¹⁾ et des formations sur mesure aux salariés des entreprises, organisations et collectivités territoriales, dans le cadre du plan de formation, du capital de temps de formation ou du congé individuel de formation.

Certains de ces stages de courte durée (20 à 30h ou 2 à 3 jours) seront accessibles dans le cadre du Dif.

⁽¹⁾ Voir le "catalogue des stages 2004" et les catalogues des centres régionaux et instituts ou centres spécialisés du Cnam, ou sur le site : www.cnam.fr/stages

La formation tout au long de la vie : le métier du Cnam

L'accord national interprofessionnel du 20 septembre 2003 et la loi du 4 mai 2004 sur la formation tout au long de la vie offrent de nouvelles possibilités à chaque salarié de s'orienter, de valider ses acquis, de se former, de se professionnaliser... Plus qu'une révolution, le législateur et les partenaires sociaux confortent ainsi la formation sur initiative individuelle.

Déjà depuis deux siècles, le Cnam assure la formation des adultes, conformément à leur projet professionnel, tout en leur garantissant une véritable adéquation avec les besoins des entreprises. Nous sommes donc fiers que notre "cœur de métier" se trouve ainsi conforté.

Mais cette longue expérience de l'accompagnement des parcours nous permet aussi de mesurer pleinement toute la complexité des attentes des individus. Analyser les évolutions de son environnement, définir ses besoins en termes de compétences et de qualification, intégrer des contraintes familiales et de travail, choisir une modalité pédagogique (validation de acquis, formation à distance, cours en présentiel...), assurer l'ingénierie financière de son projet sont autant d'éléments qui conditionnent la réussite d'une formation.

La formation des adultes tout au long de la vie est aussi une affaire de spécialistes. Elle constitue le "métier de base" du Cnam. C'est pourquoi nos équipes suivent aujourd'hui de très près la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle continue. Elles veulent aider chacun à saisir de nouvelles opportunités, contribuer à développer et valoriser les talents.

Réforme de la formation : un nouveau cadre pour gérer sa carrière

De nouvelles opportunités de formation hors temps de travail.

Le cadre juridique de la formation connaît actuellement de profondes modifications. Même si certains décrets d'application sont encore attendus, on peut néanmoins préciser les principales dispositions concernant les départs en formation à l'initiative des individus. A chacun donc de les intégrer pour bien gérer son parcours professionnel...

La mesure phare est la création d'un **droit individuel à la formation (Dif)**. A partir de 2005, tous les salariés acquièrent en effet un droit de se former à hauteur de 20h par an (hors temps de travail). Ils peuvent utiliser ce droit dès le 1^{er} janvier 2005 ou le capitaliser dans la limite de 6 années (soit un total maximum de 120h). Sa mise en œuvre relève de l'initiative du salarié, mais il faut recueillir l'accord de l'employeur qui finance la prestation et verse une allocation égale à 50% de la rémunération nette (au prorata du temps de formation).

Dans le cadre de son plan de formation, l'entreprise peut toujours prendre en charge des formations sollicitées par les salariés (sur le temps ou hors temps de travail) mais elle a désormais la possibilité de financer spécifiquement des actions de développement des compétences hors temps de travail (dans la limite de 80h par an et par salarié). Une allocation formation doit alors être versée et la formation doit faire l'objet d'un accord écrit préalable en terme de prise en compte.

Remplaçant les contrats d'adaptation, d'orientation et de qualification, le nouveau **contrat de professionnalisation** vise, à travers l'acquisition d'une qualification professionnelle, à favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans ou la réinsertion des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus.

Mesure originale, **la période de professionnalisation** doit favoriser le maintien dans l'emploi des salariés en difficulté (qualification insuffisante, plus de 45 ans ou 20 ans d'expérience, reprise d'activité, handicap, création d'entreprise). Elle peut se dérouler hors temps de travail.

Les mesures concernant le congé individuel de formation n'ont globalement pas été modifiées. Elles permettent de suivre une formation d'une durée maximale d'un an (à temps plein) ou 1200h (temps partiel ou discontinu). Une inscription hors temps de travail est pour partie possible.

Compte tenu de la multiplicité des dispositifs, il faut chercher le cadre le plus favorable à la réalisation de son projet. Les différentes dispositions peuvent se combiner entre elles. Les conseillers du Cnam sont à la disposition de chacun pour l'aider.

2004 - Les nouvelles formations à finalité professionnelle

Avec ses certificats et diplômes d'établissement, le Cnam propose des formations visant l'exercice d'un métier ou d'une fonction bien identifiée. Ces formations qui correspondent souvent à des métiers émergents, de nouveaux métiers ou de nouvelles compétences, sont très recherchées par les personnes qui souhaitent acquérir des **compétences complémentaires centrées sur les besoins des entreprises**. Cette année, le Cnam complète son offre avec **33 nouvelles formations** à finalité professionnelle.

❖ Les certificats professionnels - accès niveau bac

Il s'agit de formations courtes qualifiantes qui permettent, si on le souhaite, de continuer vers le diplôme de 1er cycle (DPC).

Chaque certificat comporte des unités de valeur ou modules capitalisables de 250 à 300h de formation, ainsi que la réalisation d'un projet personnel ou d'un stage.

Les certificats professionnels s'adressent aux personnes à la recherche d'une qualification rapide ou d'une reprise d'études à caractère professionnel marqué : jeunes en échec universitaire, demandeurs d'emploi...

Un dispositif d'orientation et d'accompagnement adapté (mise à niveau, soutien pédagogique, enseignement en petits groupes ...) a été mis au point pour ce public spécifique.

Débouchés : vie professionnelle ou poursuite du cycle A pour l'obtention du DPC.

❖ Les certificats de compétences - accès niveau bac + 2

Ils présentent les mêmes caractéristiques que les certificats professionnels, mais sont accessibles au niveau bac + 2 et au-delà.

Ils s'adressent aux personnes à la recherche d'une compétence complémentaire, en particulier dans des domaines nouveaux ou en développement.

Débouchés : vie professionnelle, poursuite d'études en vue d'un DSG, DSC, DESA, bachelor.

❖ Les certificats de spécialisation - accès niveau bac + 3, bac + 4

Ils sanctionnent une formation courte de 50h à 100h qui répond à une demande de spécialisation professionnelle (comptabilité, logistique, santé...), de haut niveau.

❖ Les bachelors – accès niveau bac + 2

Le bachelor est un nouveau diplôme Cnam, délivré au niveau bac + 3. Accessible aux titulaires d'un diplôme bac + 2 ou par validation des acquis de l'expérience, il prépare à un métier, une activité ou une fonction correspondant à une responsabilité d'encadrement intermédiaire, conçue en relation avec les milieux professionnels concernés. La formation comporte des enseignements théoriques et pratiques (environ 400h), la réalisation d'un projet personnel et d'une pratique professionnelle d'au moins quatre mois (activité professionnelle en rapport avec le diplôme ou stage).

La formation représente **60 crédits européens capitalisables**. Cette année encore, le Cnam crée **16 nouveaux bachelors** correspondants à des métiers porteurs et à des compétences recherchées par les entreprises.

Au total, 37 bachelors sont maintenant référencés dans le catalogue de formation du Cnam.

Les bachelors ont vocation à devenir des licences professionnelles, s'ils sont habilités par le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

❖ Les Magisters - accès niveau bac + 3, bac + 4

Le Magister du Cnam est un diplôme professionnel d'établissement de niveau bac + 5. Comme le DESS, il devrait bientôt laisser la place au master. Il prépare à un métier ou une fonction identifiée, correspondant à des responsabilités et à une activité exigeant un niveau comparable à celui d'un DESS ou d'un diplôme d'ingénieur (fonctions de niveau stratégique : conception de systèmes de production ou de services ; ingénierie, conception et responsabilité de mise en œuvre de projet ; élaboration de stratégies de développement ; analyse et conseil, management d'équipe...).

Conçue en relation avec les professionnels concernés, la formation a pour objectif l'organisation des connaissances, capacités et compétences nécessaires à l'exercice du métier visé et à l'adaptation aux

évolutions du métier ou du secteur professionnel. Elle intègre une pratique professionnelle correspondante (activité professionnelle pour les salariés, formation en alternance, stage).

La préparation du Magister est accessible à deux niveaux :

- bac + 4 (60 crédits)
- bac + 3 (120 crédits)

Le bachelor et le Magister, s'inscrivent dans les standards européens de référence aux niveaux bac + 3 et bac + 5, pour faciliter la mobilité dans le cadre de l'Union.

Ils sont constitués de **crédits capitalisables**.

Les nouvelles formations

➤ **Management / Gestion / Ressources humaines**

Accès niveau bac + 2

❖ **Bachelor :**

Administrateur de coopératives

Objectifs : mettre en place et piloter des actions stratégiques, gérer et administrer des structures coopératives.

Publics : responsable d'une structure coopérative, administrateur, gestionnaire, artisan, commerçant, agriculteur.

Contenus : 300h d'enseignement.

Modalités : 35 jours de formation répartis sur 1 an.

Lieu de préparation : Nantes.

Assistant développement administratif et organisationnel

Objectifs : maîtriser les concepts et méthodes de l'organisation, connaître les logiques d'évaluation.

Débouchés : assistant en organisation, assistant chef de projet, agent administratif.

Conditions d'accès : bac + 2 avec une expérience professionnelle d'au moins 4 mois dans le domaine.

Contenus : 250h d'enseignement + stage professionnel.

Lieu de préparation : Paris.

Industries céréalières

Objectifs : savoir gérer une démarche de management qualité, de management sécurité, de management environnement ; gérer la qualité des produits céréaliers ; gérer et organiser une activité industrielle de transformation des produits céréaliers ; optimiser la productivité ; gérer et orienter une démarche commerciale.

Publics : techniciens experts dans les industries de transformation des céréales.

Conditions d'accès : bac + 2.

Contenus : 480h d'enseignement théoriques et pratiques.

Modalités : formation possible en alternance.

Lieu de préparation : Paris.

Manager du tourisme

Objectifs : savoir coordonner des services ; formuler des propositions en terme de stratégie ; élaborer une politique commerciale ; concevoir des plans d'actions commerciales ; gérer des budgets ; savoir manager des agences et des tours-opérateurs.

Conditions d'accès : bac + 2 en tourisme, transport, économie, gestion, commerce.

Contenus : tronc commun de 200h d'enseignement théorique + 200h d'option stage professionnel projet tutoré.

Lieu de préparation : Paris.

Management des organisations, mention conditions de travail et prévention des risques

Objectifs : établir des diagnostics et des bilans en matière d'aménagement, de mode opératoire et de sécurité ; faire des préconisations ; suivre la réglementation relative à la sécurité, l'environnement et les conditions de travail ; participer à la conception et à la réalisation de la stratégie d'entreprise.

Conditions d'accès : bac + 2.

Contenus : 7 modules d'enseignement théorique + stage professionnel + projet tutoré.

Lieu de préparation : Paris.

Responsable des ressources humaines

Objectifs : connaître et comprendre les politiques de ressources humaines, connaître et savoir utiliser les outils et méthodes de la fonction RH.

Publics : personnes travaillant en RH ou souhaitant s'orienter vers ces fonctions.

Conditions d'accès : DPC ou bac + 2.

Débouchés : assistante de direction des ressources humaines.

Contenus : 380h d'enseignement théorique + stage + projet tutoré.

Lieu de préparation : Paris.

Accès niveau bac + 2

❖ Certificat de compétences :

Pilote d'actions de progrès

Objectifs : être capable de piloter et mettre en œuvre une action ; savoir planifier (décrire complètement l'action), faire (mettre en œuvre), vérifier (analyser les résultats par rapport aux objectifs) et réagir (décider de nouveaux objectifs).

Publics : personne exerçant son activité dans un organisme en démarche de progrès.

Conditions d'accès : avoir une expérience professionnelle ; savoir utiliser les outils micro informatique bureautique et être apte à communiquer par écrit et par oral avec des interlocuteurs variés.

Contenus : 260h d'enseignement.

Débouchés : chef de projets ; manager ; consultant interne...

Modalités : formation hors temps ouvrable ou temps ouvrable et à distance.

*Lieu de préparation : **Nantes**.*

➤ **Droit / Finance / Comptabilité**

Accès niveau bac + 2

❖ **Bachelor :**

Administrateur comptable et financier

Objectifs : connaître les techniques comptables et les outils de gestion, prendre en charge des dossiers ; savoir seconder le directeur comptable, assurer la direction d'un service comptable (dans les PME).

Conditions d'accès : bac + 2.

Contenus : 600h d'enseignement + stage professionnel.

Modalités : formation hors temps de travail, à distance, en alternance.

Lieu de préparation : Paris.

Conseiller à la petite et moyenne entreprise et à l'artisanat

Objectifs : pouvoir réaliser des diagnostics économiques, financiers et organisationnels ; avoir les connaissances techniques et commerciales de création, développement et transmission d'entreprise.

Publics : techniciens de la réglementation comptable, juridique, sociale et fiscale ; chargés de clientèle ; animateurs économiques de centres de gestion.

Conditions d'accès : bac + 2.

Contenus : 400h d'enseignement + stage professionnel.

Modalités : formation hors temps de travail ; à distance ; en alternance.

Lieu de préparation : Nantes.

Juriste du travail et de la protection sociale

Objectifs : savoir traiter et diffuser l'information juridique ; maîtriser les outils juridiques ; élaborer des notes et dossiers ; rédiger des contrats ; mettre en place des procédures.

Débouchés : juriste dans les entreprises, associations, organisations professionnelles, syndicats... ; assistant dans une direction ressources humaines ou juridique.

Conditions d'accès : bac + 2 ; DPC du Cnam ou titre homologué de niveau III.

Contenus : 400h d'enseignement + stage professionnel.

Modalités : formation hors temps de travail ; formation à distance.

Lieu de préparation : Paris.

Accès niveau bac + 3

❖ **Certificats de spécialisation :**

8 certificats de spécialisation à l'Intec, Institut national des techniques économiques et comptables

Objectifs : se spécialiser dans une technique ou un secteur particulier.

8 certificats de spécialisation :

- **Finance de marché :** comprendre et se spécialiser en finance de marché et finance internationale
- **Comptabilité anglo-saxonne :** savoir lire en anglais les comptes des entreprises anglaises et américaines et comprendre leurs spécificités.
- **Audit et contrôle des comptes :** préparation aux techniques d'audit et du commissariat aux comptes.
- **Normes comptables internationales :** acquérir les mécanismes de mises aux normes des comptes des sociétés.

- **Organisation des systèmes comptables** : approfondir la compréhension des relations entre comptabilité informatique et stratégie.
- **Comptabilité publique locale** : spécialisation en comptabilité, audit et contrôle des collectivités locales.
- **Comptabilité de l'assurance et de la réassurance** : spécialisation en comptabilité des sociétés d'assurance.
- **Gestion des associations** : connaissance professionnelle des règles juridiques, comptables et fiscales des associations.

Publics : professionnels ayant un niveau de responsabilité correspondant à celui d'un diplôme de deuxième cycle

Conditions d'accès : DEFC ; DECF ; MSTCF ou niveau équivalent ou expérience professionnelle d'un niveau correspondant.

Contenus : chaque spécialisation se compose d'une unité de valeur en enseignement à distance représentant environ 200h de travail personnel.

Lieu de préparation : enseignement à distance qui peut être complété à Paris et dans les centres d'enseignement de l'Intec en France et à l'étranger par des cours oraux.

➤ **Transport, logistique**

Accès niveau bac + 2

❖ **Certificat de compétences** :

Acheteur de transport

Objectifs : savoir acheter des transports dans la grande distribution, l'industrie ou les directions logistiques des PME et PMI.

Conditions d'accès : bac + 2.

Contenus : 290h d'enseignement théorique et pratique.

Modalités : enseignements en cours hors temps ouvrable. Plusieurs UV sont proposées en formation à distance.

Lieu de préparation : Paris.

➤ **Environnement, développement durable, maîtrise de l'énergie**

Accès niveau bac + 2

❖ **Bachelor** :

Gestion de l'énergie électrique

Objectifs : intégrer les nouveaux développements technologiques ; maîtriser les technologies de pointe mises en œuvre dans les systèmes de production de l'énergie électrique ; pouvoir déterminer l'emplacement d'un site de production d'énergie ; maîtriser la transversalité entre l'électronique, l'informatique et l'instrumentation.

Conditions d'accès : bac + 2 en génie électrique ; mesure physique ; informatique industriel, génie mécanique, automatismes.

Contenus : 380h d'enseignement + stage professionnel + projet tutoré

Modalités : formation hors temps de travail ; à distance ; en alternance.

Lieu de préparation : Aubenas.

Accès niveau bac + 2

❖ Certificat de compétences :

Conduite de projets d'espaces paysagers

Formation proposée en collaboration avec le Conservatoire international des parcs et jardins et du paysage (CIPJP).

Objectifs : acquérir des savoirs et savoir-faire dans l'exercice des métiers de mise en valeur du paysage et de la création de jardins contemporains ; acquérir des capacités d'analyse du paysage, d'aide à la conception, à la réalisation et à l'évaluation de jardins publics et de traitement du paysage.

Publics : demandeurs d'emploi, (en particulier architectes ou employés d'espaces verts) ; salariés ; professionnels de l'aménagement en quête d'un perfectionnement ou d'une reconversion dans le domaine du paysage (architectes, urbanistes, ingénieurs, paysagistes...).

Conditions d'accès : être diplômé d'une école d'architecture ou d'un institut d'urbanisme ; avoir un diplôme d'ingénieur (bac + 4) ; un BTS (bac + 2) avec une expérience professionnelle confirmée.

Contenus : 300h d'enseignement théorique, travaux dirigés + réalisation de projets sur site.

Débouchés : chef de projet ou agent de développement des espaces verts ; chargé d'études dans les collectivités territoriales, établissements publics ou administrations ; urbaniste-paysagiste ; collaborateur de bureau d'études, de cabinets d'architecture ou d'agences de développement local...

Modalités : 3 jours consécutifs par mois sur une durée totale de 9 mois (janvier à novembre).

Lieux de préparation : Paris et Chaumont-sur-Loire.

❖ Certificat professionnel :

Technicien en maîtrise des énergies

Objectifs : dans le domaine des énergies, notamment renouvelables, être capable de maîtriser les concepts énergétiques, d'intervenir sur les installations mais aussi d'analyser les paramètres transversaux : environnement, réglementation, sécurité,...

Publics : salariés désirant valoriser leur expérience, acquérir les bases théoriques indispensables et obtenir une qualification reconnue ; jeunes du niveau fin d'études secondaires, désirant effectuer une année de formation en alternance, soit pour s'insérer dans l'entreprise, soit pour préparer un BTS.

Conditions d'accès : niveau de fin d'études secondaires ; salariés ou demandeurs d'emplois ; titulaires d'un bac professionnel énergétique option A ou d'un diplôme équivalent, ayant si possible une expérience professionnelle dans le domaine.

Contenu : 360h d'enseignement théorique et technique.

Débouchés : entreprises du bâtiment maîtrisant les systèmes énergétiques ou souhaitant développer le secteur des énergies renouvelables.

Modalités : formation sur 30 semaines (12h par semaine) dont une partie (8h) le soir et le samedi matin et l'autre partie (4h) sur une demi-journée de RTT

Lieu de préparation : Montpellier.

Accès niveau bac + 3

❖ **Certificat de spécialisation :**

Audit du développement durable et de la responsabilité sociale de l'entreprise

Objectifs : être capable de remplir les fonctions d'un d'analyste-vérificateur.

Publics : collaborateurs d'experts comptables, de cabinets d'audit, de commissaires aux comptes et d'auditeurs financiers ; déontologues ; analystes des agences de notation sociale ; administrateurs d'entreprise ; membres de comités d'entreprises ; DRH ou cadres RH ; consultants et auditeurs externes ; communicants.

Conditions d'accès : bac + 3, ou avoir une expérience professionnelle d'au moins 18 mois dans une fonction d'analyste, d'examen, de contrôle, de vérification de données de gestion ou 4 années d'expérience professionnelle générale.

Contenus : formation de 91h sur 6 mois en 2 périodes : 8 journées pour l'acquisition des connaissances (s'étalant sur 3 mois) ; 5 journées (s'étalant sur 3 mois) pour la production d'un rapport.

Lieu de préparation : Paris.

➤ **Santé**

Accès niveau bac + 2

❖ **Bachelor :**

Hygiène hospitalière

Objectifs : maîtriser les techniques, méthodes et normes d'hygiène hospitalière.

Publics : personnel infirmier.

Conditions d'accès : niveau III, type BTS/DUT ou diplôme infirmier.

Contenus : 300h d'enseignement théorique + un projet tutoré.

Lieu de préparation : Paris.

Accès niveau bac + 3

❖ **Certificats de spécialisation :**

Les systèmes d'information dans le secteur de la santé

Objectifs : identifier les acteurs des différents systèmes d'information du secteur ; connaître les outils informatiques ; comprendre les types de flux ; situer le rôle et les impacts des systèmes d'information dans le contexte de la santé publique ; pouvoir anticiper et comprendre les évolutions futures dans le secteur de la santé ; analyser les responsabilités des acteurs.

Publics concernés : médecins ; pharmaciens ; cadres de santé ; personnels de l'industrie des produits de santé, des compagnies d'assurance ; personnels administratifs.

Conditions d'accès : bac + 4 minimum, DESS, DEA, école d'ingénieur, doctorat.

Contenus : 4 modules de 50h de formation au total.

Modalités : séances regroupées en journées.

Lieu de préparation : Paris.

Santé et développement

Objectifs : identifier les besoins des populations défavorisées ; définir des priorités d'action ; mettre en œuvre des stratégies adéquates et en évaluer les résultats ; concevoir, gérer et développer des services ayant pour but de rétablir, maintenir ou promouvoir la santé dans les pays en développement.

Publics concernés : médecins ; responsables d'organismes de santé publique ou de structures médicales, responsables de communication du secteur de la santé, spécialistes du développement du tiers-monde, logisticiens, économistes ...

Conditions d'accès : bac + 3 ; bac + 4.

Contenus : 100h de formation, 60h de cours théoriques et 40h de préparation d'un mémoire.

Modalités : cours du soir à raison de 2h par semaine.

Lieu de préparation : Paris.

➤ **Culture scientifique et technique**

Accès niveau bac + 2

❖ **Bachelor** :

Médiation culturelle et gestion du patrimoine en sciences et techniques

Objectifs : savoir mettre en valeur et animer le patrimoine technique et scientifique ; monter et gérer des expositions ; maîtriser le métier de médiateur culturel.

Publics : personnels des organismes de recherche, des musées techniques et muséums ; personnels de laboratoires ; techniciens d'associations culturelles.

Conditions d'accès : bac + 2 ou expérience dans le domaine de l'animation.

Contenus : tronc commun de 180h d'enseignement théorique + 220h d'option + stage professionnel + projet tutoré.

Lieu de préparation : Paris.

Accès niveau bac + 3

❖ **Certificat de spécialisation** :

Recherche, technologie, innovation et action publique : concepts et méthodes

Objectifs : être capable de mettre en œuvre, préparer et gérer des politiques et des actions ; participer aux débats sur le devenir des politiques de recherche et d'innovation ; assumer des fonctions de responsable.

Public : responsable ou futur responsable dans les domaines des politiques publiques de recherche et d'innovation ; cadres de la recherche publique ou du transfert de technologie ; ingénieur, administratif.

Conditions d'accès : bac + 4 ou au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la recherche.

Contenus : 90h de cours et conférences-débats.

Lieu de préparation : Paris.

Accès niveau bac + 3, bac + 4

❖ **Magister** (équivalent au master) :

Les sciences et techniques dans la société : transmission, gouvernance, patrimoine

Objectifs : gérer les projets et programmes de recherche, valoriser les résultats de la recherche, mettre en place une veille scientifique et technique, maîtriser la prospective, concevoir des expositions, connaître les techniques d'analyse culturelle des faits scientifiques et techniques, savoir organiser des appels d'offre.

3 options : gestion de la recherche, journalisme scientifique et communication, sauvegarde du patrimoine scientifique et technique.

Débouchés : journalisme, rédacteur de revue scientifique et technique, métiers de l'édition scientifique et technique, personnels de musées.

Conditions d'accès : bac + 3, toute discipline confondue ou personnes pouvant justifier d'une expérience professionnelle dans les domaines concernés.

Contenus : enseignement théorique + mémoire de fin d'études.

Modalités : 2 ans de formation (1 an de formation en tronc commun et 1 an d'options).

Lieu de préparation : Paris.

➤ **Biotechnologie**

Accès niveau bac + 2

❖ **Bachelor** :

Biotechnicien spécialisé en bioexpérimentation industrielle

Objectifs : maîtriser les concepts et méthodologies du génie biologique et du génie analytique ; savoir conduire des bioexpérimentations et en traiter les données ; participer à la planification d'expériences et à leur interprétation ; connaître les normes de pratiques en laboratoire.

Publics : biologiste.

Conditions d'accès : BTS, DUT, DEUG scientifiques, DPCT biochimie- biologie du Cnam.

Contenus : 300h d'enseignement théorique et pratique + stage professionnel + projet tutoré.

Modalités : 2 ans de formation en alternance, à distance, hors temps de travail.

Lieu de préparation : Paris.

Biotechnicien spécialisé en génomique

Objectifs : maîtriser la biologie moléculaire et cellulaire ; maîtriser la bio-informatique et les technologies émergentes de la génomique fonctionnelle ; mettre en œuvre des outils de plateformes technologiques d'analyse du génome, du transcriptome et du protéome.

Conditions d'accès : titulaires d'un BTS en biotechnologie, en biochimie, en analyses biologiques et/ou d'un DUT de biologie appliquée.

Contenus : 450h d'enseignement théorique et pratique + stage professionnel + projet tutoré.

Modalités : formation en alternance.

Lieu de préparation : Paris.

➤ **Informatique**

Accès niveau bac + 2

❖ **Bachelor :**

Statistique

Objectifs : maîtriser le traitement informatique des données, concevoir et réaliser des études statistiques.

Conditions d'accès : bac + 2.

Contenus : 380h d'enseignement théorique et de travaux dirigés.

Modalités : formation hors temps de travail, à distance, en alternance.

Lieu de préparation : Paris.

➤ **Design / Création / Production**

Accès niveau bac + 2

❖ **Bachelor :**

Design et innovation

Objectifs : acquérir une culture de base en design, maîtriser les processus de production ; mettre en œuvre des projets de design innovation, participer à la stratégie.

Publics : manager.

Conditions d'accès : bac + 2 ou DPC du Cnam et personnes justifiant d'une expérience de 3 ans minimum ayant occupé une fonction technique, marketing, création, production.

Contenus : 420h d'enseignement théorique + stage professionnel + projet tutoré.

Lieu de préparation : Saint-Etienne.

Les 4 masters du Cnam : 21 mentions et 29 spécialités

Le Cnam proposera progressivement entre 2004 et 2006, **4 masters avec 21 mentions et 29 spécialités**, aux actifs-salariés, demandeurs d'emploi, membres de profession libérale, artisans ou étudiants à la recherche de compétences complémentaires. Les formations préparant à ces diplômes seront proposées selon les cas en cours du soir, dans la journée ou le samedi, en continu ou discontinu et/ou à distance (via internet et les télé-cours). Elles seront compatibles avec une activité professionnelle.

Avec ces nouveaux diplômes européens de niveau bac + 5 totalisant **120 crédits au-delà de la licence**, le Cnam s'engage résolument dans la réforme LMD (licence-master-doctorat). Il permet à ses auditeurs de faire valoir leurs compétences et diplômes partout en Europe.

Le master en Sciences de gestion

- 6 mentions et 11 spécialités

MENTIONS	SPECIALITES
Comptabilité, contrôle, audit	• Contrôle de gestion et audit interne (P) • Expertise et conseil (P)
Droit de l'entreprise	• Droit des transports et logistique (co-habilitation avec l'université de Rouen) (P)
Finance	• Analyse stratégique industrielle et financière (P) • Finance d'entreprise (P) • Finance de marché (P)
Gestion (R)	
Gestion des ressources humaines (P)	
Management	• Conseil en organisation et conduite du changement (P) • Gestion de projet et d'affaire (P) • Gestion de la qualité globale et développement durable (P) • Gestion des services de santé (P) • Prospective, stratégie et organisation (P)

Le master en Sciences et techniques industrielles

- 7 mentions

MENTIONS
Bio-ressources aquatiques en environnement méditerranéen et tropical (P) (co-habilitation avec l'université de Montpellier 2)
Géosciences – géomatériaux (co-habilitation avec les universités de Paris 6 et Cergy-Pontoise, l'ENS Paris, l'Ecole des Mines) (P)
Ingénierie chimique (co-habilitation avec l'université de Paris 6 et l'ENSCP) (R&P)
Instrumentation, contrôle et management des systèmes (co-habilitation avec l'université d'Orléans) (P)
Matériaux avancés et management (co-habilitation avec les universités d'Evry, Paris 11 et Nice) (P)
Nano-sciences, lasers, matériaux (co-habilitation avec l'université de Paris 13) (R)
Qualité de l'air et lutte contre le bruit (co-habilitation avec les universités de Versailles-St-Quentin et Paris 6) (P)

Le master en Sciences du travail et de la société

- 5 mentions et 6 spécialités

MENTIONS	SPECIALITES
Ergonomie • co-habilitation avec les universités de Bordeaux 2, Paris 5 et Paris 8 (R) • sans co-habilitation (P)	
Formation des adultes et développement des compétences	• Conseil et intervention en formation et développement des compétences (co-habilitation avec l'université de Paris 10) (P) • Formation des adultes, champ de recherche (co-habilitation avec l'université de Paris 13) (R) • Formation professionnelle, acteurs et institutions (P)
Psychologie de l'orientation et du travail	• Psychologie et pratiques de l'orientation professionnelle (P) • Psychologie du travail et des transitions (R)
Ressources humaines et sociologie (R)	
Travail social (R)	• Travail social, action sociale et société (R)

Le master en Sciences et technologies de l'information et de la communication

- 3 mentions et 12 spécialités

MENTIONS	SPECIALITES
Informatique	• Informatique pour les sciences (co-habilitation avec l'université Montpellier 2) (P) • Informatique professionnelle (co-habilitation avec l'université de Montpellier 2) (P) • Jeux et médias interactifs numériques (co-habilitation avec les universités de La Rochelle et Poitiers) (R&P) • Modélisation, optimisation et conception de systèmes (R&P) • Systèmes d'information et de décision (co-habilitation avec l'université de Paris 1) (R) • Traitement de l'information et traitement des données (co-habilitation avec l'université de Versailles Saint Quentin) (R&P)
Statistique et mathématiques appliquées (P)	• Statistiques (P)
Télécommunications	• Microélectronique (P) • Réseaux d'entreprises (P) • Systèmes de communications hautes fréquences (co-habilitation avec l'université de Marne-la-Vallée) (R) • Système de télécommunication, image, réseaux, multimédia (co-habilitation avec l'université Paris 13) (R) • Technologies haut débit (P)

Légende :

P : professionnel

R : recherche

Une offre de formation large : 800 formations, 350 métiers

Objectifs	Types de formation		Niveau d'accès	Sélection	Composition	
Formations à la carte	Unité de valeur (UV) ou crédit		Module capitalisable sans limitation de durée	Vérifier les pré-requis de chaque UV	Non	UV = 50h/ 60h (semestrielle) 1 UV = 100h/ 120h (annuelle)
Formations qualifiantes	Certificat professionnel (CP)		Formation courte et professionnalisante	Niveau bac	Non	300h d'enseignements + stage ou projet sur 1 à 2 ans
	Certificat de spécialisation (CS)		Formation courte et professionnalisante	Niveau bac + 3	Oui	100h d'enseignement
	Certificat de compétences (CC)		Formation courte et professionnalisante	Niveau bac + 2, bac 3 ou bac + 4	Non	250 à 300h d'enseignemen + stage + projet tutoré
Formations diplômantes	1er cycle	Diplôme de Premier cycle DPC	Diplôme homologué III (bac + 2) jusqu'en décembre 2005	Niveau bac	Non	7 UV capitalisables sur 3 à 4 ans + 2 ans d'expérience professionnelle dans la spécialité
		Diplôme de Premier cycle économique DPCE				
		Diplôme de Premier cycle technique DPCT				
		Diplôme universitaire de technologie DUT				
	2ème cycle	Diplôme d'études supérieures appliquées DESA	Diplôme homologué II (bac + 4) jusqu'en décembre 2005	Bac + 2	Non	6 UV capitalisables sur 2 à 3 ans + 2 ans d'expérience professionnelle dans la spécialité
		économiques DESE				
		techniques DEST				
		DSC comptable				
		DSG gestion	Diplôme national bac + 3	Bac + 2	Sur dossier ou entretien	400h environ d'enseignements + stage ou expérience professionnelle + projet sur 1 à 2 ans
		Licence Professionnelle				
Bachelor	Nouveau diplôme professionnel	Bac + 2	Non	600h d'enseignements sur 1 à 3 ans		
Formations diplômantes	3ème cycle	Magister	Nouveau diplôme bac + 5	bac + 3 ou bac + 4	Sur dossier	1200h sur 1 an à temps plein ou sur 3 à 4 ans
		Diplôme C	Diplôme homologué II-I jusqu'en décembre 2005	bac + 2	DESA + Expérience professionnelle + Examen probatoire	1 à 3 UV capitalisables + examen probatoire + mémoire
		Diplôme Ingénieur	Habilité par le ministère de l'Education nationale	bac + 2 (Bac + 3 ou 4 avec des possibilités de validation)	± 960h d'enseignement + examen probatoire + mémoire d'ingénieur sur 4 ans	
		DESS	Diplôme national	bac + 4	Sur dossier et entretien	300 à 400 h d'enseignements + 1 stage de 3 mois minimum + mémoire sur 1 à 2 ans
		DEA	Diplôme national	bac + 4	Sur dossier et entretien	150h d'enseignements + stage de 3 à 6 mois + mémoire sur 1 à 2 ans
		Master	Habilitation par le ministère de l'Education nationale	bac + 3	Sur dossier et entretien	Mention professionnelle
		Doctorat	Diplôme national	Master recherche (ou DEA)	Sur dossier et entretien	thèse
		Mastères spécialisés	Label de la Conférence des grandes écoles bac + 6	bac + 5 ou bac + 4 avec une expérience professionnelle	Sur dossier et entretien	350h d'enseignements + stage d'au moins 4 mois + thèse professionnelle

Pour en savoir plus sur l'ensemble des formations du Cnam :
consultez les 4 guides des formations 2003-2004 du Cnam et le site www.cnam.fr

L'Institut international du management

Le Cnam vient de créer l'**Institut international du management** (IIM) pour répondre à la demande des entreprises et managers qui souhaitent disposer de formations en management de haut niveau.

Publics :

Les formations supérieures de l'IIM s'adressent aux techniciens confirmés, cadres, managers, ingénieurs, experts, consultants qui souhaitent développer leurs compétences pour animer une unité opérationnelle ou exercer en tant qu'expert ou consultant interne.

Au total, 500 auditeurs de différentes nationalités bénéficient de l'excellence académique d'une dizaine de professeurs du Cnam, assistés par une soixantaine d'intervenants ayant une grande expertise professionnelle.

Une large gamme de formations :

L'IIM délivre un large éventail de diplômes répondant aux standards nationaux et internationaux :

1 master français et anglais, en sciences de gestion mention management avec 3 spécialités :

- > gestion de projet d'affaires
- > gestion de la qualité totale et développement durable
- > conseil en organisation et conduite du changement

1 MBA (standard international) en 2 versions :

- MBA Manager d'entreprise en français
- MBA international en anglais avec 5 spécialisations : gestion des connaissances/ gestion de projet/ gestion des services en réseau (eau, énergie...)/ management des services d'assurance/ gestion de patrimoine

2 mastères spécialisés (accrédités par la Conférence des grandes écoles, niveau bac + 6)

- MS Stratégies et techniques du métier d'organisateur
- MS Ingénierie des projets internationaux et ressources humaines

4 titres homologués

- Spécialiste des techniques et méthodes de la logistique industrielle et de la GPAO (niveau bac + 3)
- Manager en Logistique industrielle et gestion de production (niveau bac + 5)
- Responsable de système intégré de production : informatique industrielle et automatisation (niveau bac + 3)
- Diplôme d'expert en systèmes et techniques d'organisation , ancien Desto, (niveau bac + 5)

1 licence professionnelle Responsable qualité en collectivité territoriale (niveau bac + 3), en partenariat avec le Centre national de la fonction publique et territoriale (CNFPT).

L'IIM propose en outre des stages de perfectionnement élaborés sur mesure pour les entreprises qui souhaitent former leurs cadres au management.

Modalités :

Les cursus de l'IIM sont reconnus au niveau international et enseignés à Paris, Angers, Lille, Lyon, Montpellier et dès l'année prochaine en Chine.

Certaines formations sont totalement dispensées en anglais, le soir et/ou en journée, à temps plein ou temps partiel. Elles s'adaptent aux emplois du temps des actifs, qu'ils soient salariés, membres de professions libérales, artisans ou demandeurs d'emploi.

Raymond Leban, directeur de l'IIM, administrateur du pôle Economie et gestion du Cnam et professeur titulaire de la chaire d'Economie et management de l'entreprise est à l'initiative de la création de l'institut.

Il s'est appuyé sur le savoir-faire du Cnam pour façonner une offre originale adaptée aux attentes des organisations publiques et privées, françaises comme étrangères, et conforme à la fois aux besoins des étudiants qui recherchent une formation complémentaire et aux cadres en activité.

Les autres instituts du Cnam

32 instituts rattachés au Cnam proposent des formations centrées sur les compétences recherchées par les entreprises dans la plupart des domaines professionnels.
Chacun de ces instituts publie un catalogue de formation et propose des prestations sur mesure (stage intra et inter-entreprise).

Cacemi : Centre d'actualisation des connaissances et de l'étude des matériaux industriels

Jean-Pierre CHEVALIER

292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03

tél. 01 40 27 22 42

CDHT : Centre d'histoire des techniques

André GUILLERME

5 rue du Vert-Bois - 75003 PARIS

tél. 01 53 01 80 25

Ceante : Centre d'études et d'application des nouvelles technologies éducatives

Alain CAZES

25 bd Guy Mollet - BP 31115 - 44311 NANTES cedex 03

tél. 01 58 80 88 01

Cedric : Centre d'étude et de recherche en informatique du Cnam

Stéphane NATKIN

292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03

tél. 01 40 27 22 96

Cefab : Centre d'expertise en finances, assurances et banques

Roland PORTAIT

292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03

tél. 01 40 27 25 05

Ceste : Centre de sociologie du travail et de l'entreprise

Jean-François DRAPERI

292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03

tél. 01 40 27 26 46

CMSL – IN3 : Centre d'étude pour la maîtrise des systèmes et du logiciel

Jacques PRINTZ

292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03

tél. 01 40 27 22 58

CNE : Centre national de l'entrepreneuriat

Jean-Claude BOULY

Ardan - Espace Stanislas

6 bd du XXIème RA - BP 631 - 54010 NANCY cedex

tél. 03 83 36 33 53

CPDA : Centre de préparation au diplôme d'Etat d'audioprothésiste

Alexandre GARCIA

292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03

tél. 01 53 01 80 55

CRF : Centre de recherche sur la formation

Jean-Marie BARBIER

292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03

tél. 01 40 27 26 31

Enass : Ecole nationale d'assurances

Claire SUTTER

8 rue Chaptal - 75009 PARIS
tél. 01 44 36 58 37

ESCPI : Ecole supérieure de conception et production industrielles**Jean-François RIALLAND**

Bâtiment Copernic - 5 bd Descartes - 77420 CHAMPS SUR MARNE
tél. 01 60 95 78 02

ESGT : Ecole supérieure des géomètres et topographes**Franck Jung**

Centre universitaire - 1 rue Pythagore - 72000 LE MANS
tél. 02 43 43 31 31

IAT : Institut aérotechnique**Edmond SZECHENYI**

15 rue Marat - 78210 SAINT-CYR-L'ÉCOLE
tél. 01 30 45 86 03

ICH : Institut d'études économiques et juridiques appliquées à la construction et à l'habitation**Jérôme CHAPUISAT**

292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03
tél. 01 40 27 85 58

ICSV : Institut national de formation des cadres supérieurs de la vente**Alain BLOCH**

40 rue des Jeûneurs - 75002 PARIS
tél. 01 40 27 27 21

Iffi : Institut français du froid industriel**Francis MEUNIER**

292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03
tél. 01 40 27 27 20

Ifmi : Institut des formations aux métiers de l'informatique**Jacky AKOKA**

292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03
tél. 01 40 27 24 07

IHIE : Institut d'hygiène industrielle et de l'environnement**Xavier CUNY**

292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03
tél. 01 53 01 80 62

IIE : Institut d'informatique d'entreprise**Florent CHAVAND**

18 allée Jean Rostand - 91025 EVRY cedex
tél. 01 69 36 73 50

IIM : Institut international du management**Raymond LEBAN**

292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03
tél. 01 40 27 25 59

IIM/Ceprim : Centre de perfectionnement et de recherche en ingénierie et management**Raymond LEBAN**

292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03
tél. 01 40 27 20 84

IIM/UESTO : Institut des études économiques, sociales et techniques de l'organisation
Raymond LEBAN
292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03
tél. 01 40 27 25 08

Inetop : Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle
Anne LANCERY
41 rue Gay-Lussac - 75005 PARIS
tél. 01 44 10 78 11

INM : Institut national de métrologie
Marc HIMBERT
292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03
tél. 01 40 27 21 55

INTD : Institut national des techniques de la documentation
Arlette BOULOGNE
292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03
tél. 01 40 27 25 16

Intec : Institut national des techniques économiques et comptables
Alain BURLAUD
292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03
tél. 01 40 27 25 38

Intechmer : Institut national des sciences et techniques de la mer
Jean-Claude GUARY
BP 324 - 50103 CHERBOURG cedex
tél. 02 33 88 73 33

Istna : Institut scientifique et technique de la nutrition et de l'alimentation
Serge HERCBERG
292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03
tél. 01 53 01 80 40

IT : Institut de technologie
Daniel JAUME
292 rue Saint-Martin - 75141 PARIS cedex 03
tél. 01 58 80 86 96

Itip : Institut national des transports internationaux et des ports
Jean-Claude ZIV
25 rue Philippe-Lebon - BP 340 - 76056 LE HAVRE cedex
tél. 02 32 74 44 54

MCVA : Management des compétences et validation des acquis
Vincent MERLE
41 rue Gay-Lussac - 75005 PARIS
tél. 01 44 10 78 87

L'école d'ingénieur Cnam

Avec quelque 1000 diplômes d'ingénieurs délivrés chaque année, le Cnam est l'un des principaux acteurs de la formation continue diplômante d'ingénieurs en France.

Il vient de regrouper au sein de son école d'ingénieurs l'ensemble des filières de formation d'ingénieurs de l'établissement.

Cette école permet de rendre plus lisible l'offre de formation d'ingénieurs pour le public, pour tous les partenaires institutionnels du Cnam, notamment la Commission des titres d'Ingénieur, ainsi que pour ses partenaires industriels.

Objectifs principaux de cette école :

- Faire évoluer les contenus de formation en intégrant les valeurs communes et les enseignements transverses
- s'ouvrir aux dimensions européenne et internationale
- permettre aux élèves-ingénieurs de se retrouver dans une «maison» commune (avec un bureau des élèves actif et un esprit de corps renforcé).

Fonctionnement et modalités des études :

Le Cnam délivre environ **1000 diplômes d'ingénieur chaque année**, dont **600 en formation continue**.

Formations d'ingénieur en formation continue, hors temps de travail. Un parcours modulaire de bac + 2 à bac + 5

Cette formation scientifique et technique est adaptée aux besoins du monde industriel et des services. Elle inclut le management économique et social, la communication, l'anglais et intègre l'expérience professionnelle acquise.

Le diplôme d'ingénieur est proposé dans **13 spécialités et 27 options**, accessibles à Paris et dans chaque centre régional Cnam :

Spécialités	Options
Acoustique	
Automatisme industriel	
Chimie	➤ Chimie industrielle ➤ Chimie organique appliquée ➤ Electrochimie industrielle ➤ Génie analytique
Electronique	
Electrotechnique	
Energétique	➤ Froid et climatisation ➤ Machines et moteurs ➤ Thermique industrielle

Spécialités	Options
Informatique	➤ Calcul scientifique ➤ Qualité du logiciel ➤ Réseaux, systèmes et multimédia ➤ Systèmes d'information ➤ Systèmes automatisés, modélisation, optimisation
Instrumentation-mesure	➤ Contrôle industriel ➤ Mesures optiques ➤ Métrologie qualité
Matériaux	➤ Matériaux métalliques ➤ Matériaux minéraux ➤ Matériaux polymères
Mécanique	➤ Aérodynamique ➤ Mécanique des structures et des systèmes ➤ Production automatisée
Sciences et techniques du vivant	➤ Biochimie et technologies des industries agro-alimentaires ➤ Génie biologique ➤ Techniques pharmaceutiques
Sciences et technologies nucléaires	
Techniques de construction	➤ Bâtiment ➤ Génie civil ➤ Géotechnique

Les études se déroulent en **cours du soir et le samedi**, en **alternance** ou en **apprentissage**.

La formation s'organise en unités de valeur capitalisables pour permettre à chacun de construire son parcours à son rythme.

Le cursus comprend **deux cycles** :

- **le cycle probatoire**, accessible après un diplôme de niveau bac + 2 scientifique ou technique, VAE ou VES, qui se clôt par **l'examen probatoire**.
- **le cycle d'approfondissement**, qui comporte la **réalisation d'un mémoire**.

- **Le cycle probatoire :**

- **4 unités de valeur** : environ 480h de formation sous forme de cours, d'exercices dirigés, de travaux pratiques du domaine scientifique et technique de la spécialité envisagée. Il permet à l'auditeur d'acquérir les savoirs et savoir-faire fondamentaux de cette spécialité.
- **l'examen probatoire** : est un palier d'orientation important dans le déroulement du cursus. L'épreuve soutenue devant un jury permet de vérifier si le candidat a acquis les capacités et compétences requises lui permettant de poursuivre le cursus en vue du diplôme d'ingénieur.

Une **expérience professionnelle de 2 ans dans la spécialité** est nécessaire pour se présenter à cet examen.

- **Le cycle d'approfondissement :**

- **3 unités de valeur et 2 1/2 unités de valeur** qui permettent à l'auditeur d'acquérir une spécialisation dans le domaine choisi et les compétences en management, communication et anglais indispensables à l'exercice du métier d'ingénieur.

- **un mémoire de fin d'études** : ce projet est à réaliser à partir de la réalisation de tout ou partie d'un projet d'origine industrielle, en un an à temps plein ou deux ans à mi-temps.

Une **expérience professionnelle de trois ans au minimum**, dont **deux dans la spécialité** et à un niveau de qualification suffisant, est exigée pour la délivrance du diplôme d'ingénieur.

Les **unités de valeur** et les **cursus complets** sont accessibles en **formation ouverte et à distance**.

Formations d'ingénieur en partenariat en formation continue ou par l'apprentissage

Les formations d'ingénieur en partenariat ont été créées à partir de 1990 en vue de diversifier les profils d'ingénieurs et de permettre la promotion des techniciens supérieurs reconnus comme ayant un fort potentiel d'évolution.

Elles sont mises au point en partenariat avec des organisations professionnelles. Les besoins des entreprises sont déterminants pour le choix des spécialités, la détermination du nombre d'ingénieurs à former et des contenus de formations.

Les formations en partenariat sont caractérisées par :

- une alternance systématique pendant toute la durée de la formation
- un double tutorat école-entreprise
- la réalisation de projets en entreprise tout au long de la formation
- une prise de responsabilités techniques, d'organisation et d'encadrement progressive

Les formations en partenariat sont accessibles par :

- **la formation continue** : aux salariés, demandeurs d'emploi, titulaires d'un BTS, DUT, DPCT du Cnam ou équivalent justifiant d'une expérience professionnelle minimum de trois ans ou par VAE
- **l'apprentissage** : aux jeunes de moins de 26 ans titulaires d'un BTS, DUT ou équivalent qui bénéficient d'un contrat d'apprentissage de trois ans

En 2003, le Cnam a formé **285 ingénieurs en partenariat en formation continue ou par l'apprentissage**.

Années de spécialisation pour ingénieur

Seuls les titulaires d'un titre d'ingénieur diplômé (habilitation de la CTI) ou reconnu équivalent dans le cas d'un titre étranger, peuvent recevoir un second diplôme d'ingénieur correspondant à une formation de spécialisation.

Cette formation répond à un projet pédagogique précis et spécifique correspondant soit à l'approfondissement d'une technique, soit à l'acquisition d'une double compétence.

Deux spécialités sont habilitées :

- **sécurité** : en cours du soir et du samedi à Paris
- **génies frigorifique et climatique** : en cours du soir et du samedi à Paris ou en temps de travail sur 11 semaines, en modules capitalisables, accessibles sur 3 sites Paris, Lyon, Dinan.

La validation des acquis d'expérience pour les ingénieurs : voir page 48 de ce dossier

Pour connaître la liste des formations ingénieur en partenariat, formation continue ou apprentissage : Consultez la plaquette Devenir ingénieur au Cnam.

FOAD : la formation ouverte et à distance se développe

Pour répondre à la demande croissante de ceux qui souhaitent se former en autonomie, à domicile, ou sur leur lieu de travail, à leur rythme, le Cnam développe activement la formation ouverte et à distance (FOAD).

Un accord de coopération est signé le 14 septembre prochain avec le Cned pour développer encore davantage l'offre publique de formation à distance. Les deux établissements s'unissent pour proposer une offre plus complète et plus diversifiée à l'heure où les actifs souhaitent se former où et quand ils veulent, dans la spécialité de leur choix, en accédant à des contenus de qualité.

La FOAD du Cnam est pilotée par le centre d'études et d'application pour les nouvelles technologies éducatives (Ceante) du Cnam, situé à Nantes. Le dispositif de formation à distance du Cnam place la technologie au service de la pédagogie. Son premier atout réside dans sa simplicité d'utilisation. Elle s'appuie sur une architecture en réseau autour de 7 plateaux techniques inter-régionaux (PTI) (dont un au Brésil) équipés de la même plate-forme de téléformation, **Plei@d**.

Trois formules sont proposées :

- formation en ligne sur internet
- télé –cours par visioconférence
- dispositifs mixtes, qui associent formation en ligne et sessions de regroupement.

Formation en ligne sur internet

La formation se déroule pour une très large part à distance : **plus de 90% du temps global de formation**. L'auditeur accède via la plate-forme Internet à des cours en ligne et à des séquences d'apprentissage.

Avec les forums de discussion et la messagerie électronique, il peut dialoguer avec son enseignant et d'autres apprenants. Dans certains cas, les séquences pédagogiques comprennent des travaux incluant des échanges de documents, suivis par l'enseignant.

Des séances de regroupement facultatives servent à introduire et à résumer les enseignements.

Télé – cours ou cours télé-enseignés

Le cours d'un centre est diffusé simultanément de manière participative, vers 2 ou 3 sites de la même région. L'auditeur peut se rendre dans un de ces sites pour assister à la formation. Avec internet, le télé cours est diffusé sous forme audiographique en temps réel et différé.

La formule mixte

Il s'agit d'une formation en ligne comprenant une part importante de regroupements en présentiel (proportion variant de 20 à 30% du temps global de formation).

La formation peut s'appuyer sur des moyens et modalités complémentaires comme la visioconférence voire l'alternance.

Dans tous les cas, la formation à distance au Cnam est organisée sous la responsabilité d'un enseignant qui prend en charge les interventions en présentiel, l'évaluation et l'accompagnement à distance.

Les cours et séquences d'apprentissage se composent de : documents html, pdf, transparents sonorisés enrichis de séquences vidéo, d'animations et simulations, comprenant suivant le choix des professeurs des questionnaires à choix multiples (QCM), devoirs, études de cas, exercices auto-correctifs ou encore des démarches de résolutions de problèmes et de conduites de projets.

Les auditeurs peuvent également participer aux espaces de discussion qui permettent des échanges avec d'autres auditeurs sur des thèmes de leur choix.

Certains centres ajoutent à leur dispositif des séances de regroupement ou séances de télé-tutorat sur les sites de télé-enseignement implantés dans la région.

Plei@d

Bénéficiant d'un recul de plus de 10 ans d'expérience, le dispositif de formation à distance du Cnam a régulièrement intégré de nouveaux développements.

La plate-forme **Plei@d** en est à sa septième version. Sa conception modulaire et externe permet d'une part l'intégration de produits et de services nouveaux et externes et d'autre part d'importer de nombreuses ressources pédagogiques.

Vingt-six plates-formes Plei@d sont aujourd'hui installées.

Toutes les formations FOAD sont diffusées sur la plate-forme Plei@d, accessible sur l'ensemble du territoire et des centres d'enseignement du Cnam car quelle que soit la région où habite l'apprenant, il peut suivre des enseignements dispensés par un ou plusieurs centres régionaux.

Plei@d est un logiciel informatique constitué d'un ensemble de pages électroniques. Elle donne accès à :

- des parcours de formation, structurés en fonction des besoins des auditeurs
- des ressources pédagogiques interactives associés à ces parcours
- des fonctions de communication et d'échanges (forum, messagerie, espace personnel, chat).

Au cours de l'année, **8000 auditeurs** ont choisi de suivre une formation en ligne par le logiciel Plei@d (soit 1 auditeur sur 10), s'inscrivant en moyenne à 2 unités d'enseignement (totalisant ainsi **17 900 inscriptions**).

L'offre FOAD concerne aujourd'hui **235 unités d'enseignement portant sur les 4 domaines d'enseignement du Cnam, soit 30% des unités de valeur**.

Le Cnam souhaite consolider et développer cette plate-forme par des ajouts de fonctionnalités et de nouveaux services, poursuivre sa production de ressources pédagogiques et enrichir son catalogue de modules en FOAD. Il vise un taux de **100% des unités d'enseignement accessibles à distance à plus de la moitié des auditeurs (environ 40 000) d'ici 2006**.

L'offre de formation FOAD est accessible sur le site internet du Cnam/rubrique formation à distance/rubrique offre :

www.cnam.fr/fod

La plate-forme Plei@d attire de nombreux partenaires et clients. Trente de ces dispositifs sont désormais installés en France et à l'étranger. L'Unesco en a fait sa plate-forme de référence dans le cadre du projet Avicenne, pour 15 universités du bassin méditerranéen.

Un dispositif ultra moderne et perfectionné de formation à distance : les studios de cours

Les studios de cours permettent la diffusion audio et vidéo, en direct ou en différé. Le Cnam en a installé **11 dont 5 en région** (Nantes, Bordeaux, Montpellier, Reims et Orléans).

Fonctionnement d'un studio de cours

Le studio de cours se présente comme une salle de 25 à 50 auditeurs. Il est équipé d'un matériel audio et vidéo complet pour la présentation de documents. Deux ordinateurs permettent l'enregistrement de l'activité dans le studio et sa diffusion en direct sur internet.

Un équipement complet simple d'utilisation :

- une caméra tableau
- un ordinateur d'enregistrement
- un ordinateur de diffusion
- un vidéoprojecteur
- une prise de son
- une caméra salle
- des tableaux classiques

- un smart board
- un DVD
- un VHS.

Des fonctionnalités puissantes :

- diffusion en direct des cours, au travers d'internet, d'un formateur vers plusieurs élèves
- l'élève reçoit le cours grâce à Plei@d et peut communiquer en direct avec l'enseignant au travers du chat
- mise en route de réunions à distance
- partage de formations entre plusieurs classes
- soutenances d'examen à distance...

Le pilotage du studio de cours est très simple :

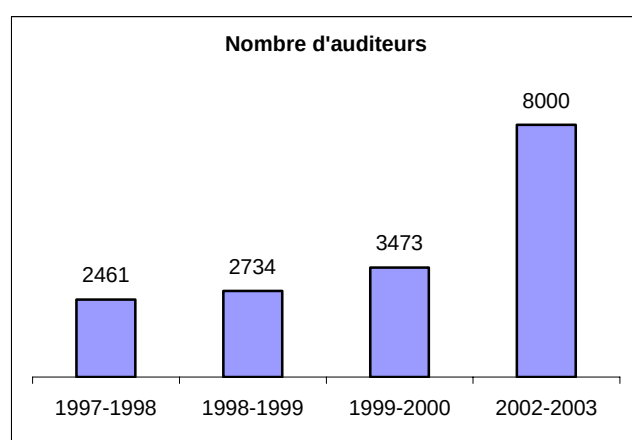
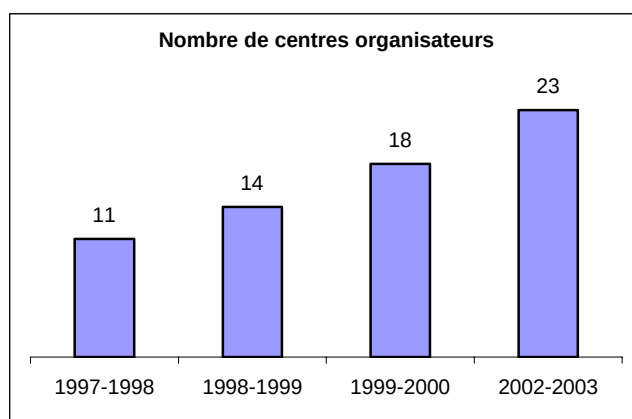
- 2 boutons pour la mise en marche et l'arrêt du studio
- 2 boutons pour le réglage du son
- bouton de sélection du tableau de travail
- boutons de sélection de caméra
- boutons de sélection de sources externes
- un bouton pour la connexion à un studio distant.

La mise en marche et l'arrêt se font uniquement à l'aide de 2 boutons. La mise en marche lance automatiquement les procédures de diffusion et d'enregistrement des cours. Le pont d'interconnexion permet la mise en relation automatique de tous les studios de cours pour lesquels une réservation a été faite.

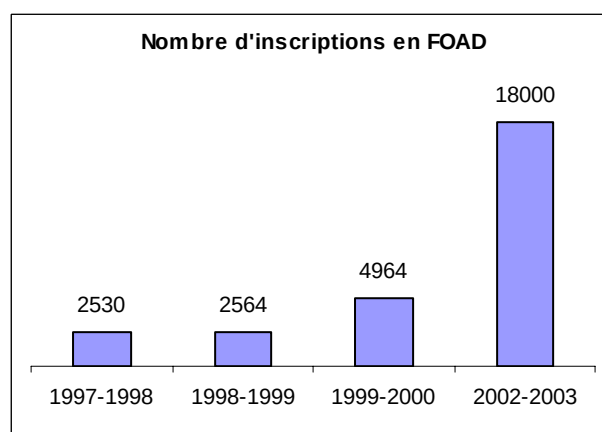
La mise en communication avec un studio distant se fait à l'aide d'un bouton unique. L'utilisateur choisit alors tout simplement la source de diffusion en appuyant sur le bouton correspondant.

Toujours par souci de facilité, la gestion du son est automatique. Il est diffusé et enregistré à partir d'un micro cravate ou à partir de prises de son installées.

La FOAD en chiffres



Entre 2000 et 2002, le nombre d'auditeurs inscrits en formation à distance a progressé de 130%.



Entre 2000 et 2002 le nombre d'inscriptions en FOAD a progressé de 260%.

Pour en savoir plus sur la FOAD, consultez :

www.cnam.fr/fod

le dépliant La formation à distance au Cnam ou rendez vous dans le centre Cnam le plus proche.

Ceante : <http://ceante.cnam.fr>

La VAE : une réponse de qualité pour tous

Le nouveau cadre législatif de janvier 2002 a beaucoup développé la logique de reconnaissance de l'expérience personnelle et professionnelle par la VAE. Le Cnam, qui avait déjà une longue pratique en terme de validation des acquis, a adopté cette nouvelle dynamique afin de donner toute leur valeur aux connaissances et savoir-faire acquis à travers l'exercice des activités professionnelles, associatives, ou autres...

Le Cnam souhaite faire bénéficier un plus grand nombre de personnes en apportant une réponse de qualité dans les meilleurs délais grâce aux enseignants et **70 conseillers** formés pour répondre à la demande croissante de validation (50% des dossiers présentés visent une délivrance totale de diplôme en 2003-2004, contre 29% en 2002-2003).

L'expérience permet d'envisager la VAE selon trois objectifs :

- obtenir un diplôme en totalité (la durée de l'expérience requise est au minimum de 3 ans et doit être en rapport direct avec le titre visé)
- valider une partie du diplôme
- accéder à une formation sans avoir le diplôme requis à l'entrée

Les autres possibilités de validation proposées au Cnam

Le Cnam a une longue pratique en matière de validation des acquis :

- **la VES** : « validation des études supérieures », permet de valider des études supérieures ou des formations continues faites hors du Cnam (exemple : candidats ayant des diplômes délivrés à l'étranger).

Environ **1 700 VES** sont demandées chaque année.

- **la VAP 85** : « validation des acquis professionnels » permet de dispenser le candidat qui ne dispose pas des diplômes requis pour l'entrée dans un cycle de formation non seulement au vu des formations préalablement suivies mais aussi au vu de son expérience professionnelle.

La VAE accessible par internet : VIATIC - Validation individualisée des acquis par les technologies de l'information et de la communication

www.cnam.fr/validation

L'objectif est de répondre aux attentes du plus grand nombre, d'accueillir des publics différents, situés sur tout le territoire.

VIATIC propose des services diversifiés avec de multiples supports d'information, allant de l'entretien tutoré jusqu'à des outils nouveaux utilisant les technologies de l'information. Ces outils permettent aux candidats de préparer leur dossier de validation en autonomie, en totalité ou en partie, tout en ayant la possibilité d'entrer en contact avec des conseillers VAE et des enseignants spécialement formés par le Cnam.

Grâce à Viatic, **3 500 personnes** ont été guidées à distance.

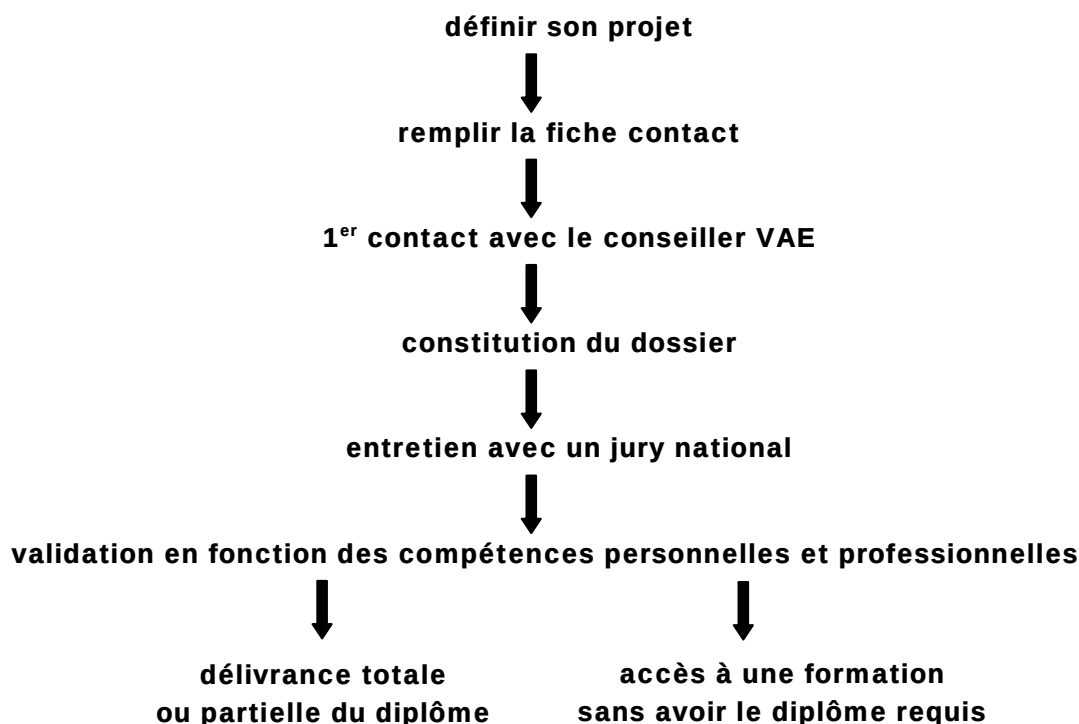
VIATIC permet de :

- se procurer de l'information générale sur la VAE : comment faire pour y avoir accès, les possibilités de validation, la marche à suivre...
- trouver des exemples de validation et témoignages de candidats
- connaître les étapes à franchir pour la délivrance partielle ou totale d'un diplôme
- connaître les étapes pour une dispense de diplôme
- savoir comment définir son projet

- pouvoir constituer son dossier de candidature en dialoguant avec le conseiller VAE et l'enseignant référent qui l'accompagnent
- avoir accès à un forum de discussion et un dispositif d'aide interactif.

L'interactivité de VIATIC permet de suivre le candidat et de l'aider dans l'élaboration de son dossier. Conseillers et professeurs utilisent les facilités de gestion du logiciel (diodes de couleur, tableau de gestion des dossiers, espaces d'écriture dans le dossier du candidat...) pour échanger les informations, conseils et questions avec les candidats.

Procédure générale de la VAE au Cnam



Comment ouvrir son dossier VAE ?

3 possibilités sont offertes aux candidats :

1. remplir une fiche de contact sur le site Viatic accessible à la rubrique « la VAE, comment faire ? »
2. demander l'ouverture d'un dossier ou d'un rendez-vous par appel téléphonique, venir dans un centre Cnam à Paris ou en région...
3. s'informer auprès d'un service extérieur (SUIO, service scolarité,...) ou d'une personne du Cnam (enseignant, conseiller...), ou des bureaux VAE du Cnam.

L'accompagnement du candidat

Tout au long de ses démarches, le candidat est guidé et conseillé par un conseiller VAE ou un enseignant :

1. **le conseiller VAE** : apporte un conseil méthodologique nécessaire à la compréhension du candidat. Il assure le suivi de tout le montage du dossier, valide les parties du dossier, atteste sa conformité, vérifie les pièces annexes...
2. **l'enseignant référent** : apporte un conseil professionnel grâce à sa connaissance du diplôme (contenu, débouchés).

Phase de préparation du dossier par le candidat

« Le dossier présenté par le candidat doit expliciter par référence au diplôme postulé, les connaissances, compétences et aptitudes qu'il a acquises par l'expérience » (décret du 24 avril 2002).

Cette phase a une durée indéterminée qui varie de 15 jours (cas exceptionnels) à plusieurs mois selon le choix du candidat. Pendant cette durée, le Cnam continue à exercer sa fonction de conseil selon les besoins du candidat.

Le candidat doit rassembler l'histoire de son expérience, professionnelle et/ou personnelle et la décrire et l'analyser en fonction du diplôme demandé.

L'évaluation du dossier

Avant l'entretien final, les pôles d'enseignement et de recherche du Cnam organisent des mini-jurys d'entretiens selon 2 formules :

- pour les 1^{er} et 2e cycles : 2 enseignants et un professionnel, durée 1/2h par candidat
- pour les diplômes d'ingénieur (voire les autres 3e cycles) : 3 enseignants et 2 professionnels, durée 1h30 à 2h.

C'est à partir des fiches d'avis des professeurs, des fiches d'avis des mini-jurys et des dossiers que le jury étudie la qualité de la candidature. Le candidat doit ensuite présenter et défendre son projet lors d'un entretien final.

L'entretien avec le jury

L'entretien a pour but de rétablir des éléments de preuves qui n'apparaîtraient pas dans le dossier, d'amener le candidat à approfondir la description et l'analyse de son activité, de conforter les preuves de la maîtrise des compétences, des connaissances, aptitudes, expériences professionnelles ou encore d'apprécier les qualités orales et d'écoute du candidat.

Le jury se tient deux fois par an :

- janvier
- mars : uniquement pour les dossiers de demandes de VAE en informatique-communication et en économie et gestion
- juin.

La VAE pour les ingénieurs

Tous les diplômes d'ingénieur que le Cnam est habilité à délivrer peuvent dorénavant être obtenus, en totalité ou en partie, par VAE, sur décision d'un jury, selon les dispositions fixées par la loi du 17 janvier 2002 et ses décrets d'application.

Les candidats doivent :

- avoir une réelle expérience des fonctions d'ingénieur pendant au moins 3 ans en rapport avec la filière du diplôme d'ingénieur demandé
- prouver cette expérience par une mise en relation précise avec les référentiels de connaissances et de compétences du diplôme.

Les critères d'appréciation des savoirs, aptitudes et compétences du candidat sont en priorité :

- les fondamentaux : connaissances de base de cette filière d'ingénieur
- la capacité à gérer des projets et à rédiger des rapports sur des questions complexes
- l'adaptabilité
- le niveau d'anglais.

Ingénieur diplômé par l'Etat (DPE)

L'examen conduisant à la délivrance du titre d'ingénieur diplômé par l'Etat (DPE) permet à **des ingénieurs de fonction d'obtenir un titre d'ingénieur.**

La validation s'effectue sur entretien puis, en cas de réussite, par soutenance de mémoire.

Le Cnam est autorisé à organiser les épreuves dans 18 spécialités (consultez le site VAE).

Bilan de trois semestres de VAE pour des diplômes d'ingénieurs au Cnam

- 37 demandes de diplôme d'ingénieur complet en 2002/2003 et au 1er semestre 2004 (10 en Sciences et techniques industrielles, 25 en Sciences et technologies de l'information et de la communication et 2 en Organisation)
- majoritairement des hommes de plus de 35 ans
- 2/ 3 des candidats ont une expérience professionnelle de cadre, supérieure à 10 ans
- objectifs visés : revalorisation professionnelle, promotion, reconversion
- 15 diplômes d'ingénieur ont été délivrés.

La VAE en chiffres

- **70 conseillers VAE** dans toute la France
- **356 dossiers traités en 2002-2003**, soit le double de l'année précédente ; **371 en 2003-2004**
- **87% des dossiers** débouchent sur une **validation partielle ou totale**
- **50% de demandes de diplômes complets en 2003-2004** contre 29% en 2002-2003.

Demande de VAE par pôle au premier semestre 2003 –2004

POLE	ACCORD PARTIEL DU DIPLOME	ACCORD TOTAL DU DIPLOME	REFUS	TOTAL
ECO-GESTION	14	12	3	29
TRAVAIL ET SOCIETE	9	14	5	28
SC ET TECHNOLOGIES INFO ET COM	23	23	2	48
SC ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES	3	10	1	15

Les tarifs de la VAE au Cnam

Le tarif VAE se décompose comme suit :

- a) Un droit de constitution de dossier : entre 250 et 350 €. A Paris, il est fixé à 250 €. Le montant correspondant est versé au centre Cnam auquel le demandeur s'adresse.
- b) Un droit d'examen de dossier. Son montant résulte de l'addition des éléments suivants :
 - le droit fixe : 125 €
 - le droit par 1/2 valeur demandée : 15 €
 - le droit d'entretien (facultatif) : 100 €

Le montant de ce droit est versé à l'établissement public Cnam, lors du dépôt d'un dossier validé par un conseiller.

Dans tous les cas, le prix demandé pour un dossier de VAE est plafonné à **1000 €**.

Pour en savoir plus, consultez :

www.cnam.fr/alternance

ainsi que le dépliant Faites reconnaître votre expérience.

Programme des événements

Les conférences, débats et expositions de la rentrée

Le réseau Cnam propose un programme de plus de **250 événements chaque année**, à Paris et en région : **des rendez-vous culturels, scientifiques et techniques**, où interviennent de nombreux représentants de la communauté scientifique et du monde professionnel. Conférences, débats, expositions, colloques, congrès ou séminaires... Ces événements, de portée nationale ou internationale, s'adressent, aux professionnels et spécialistes d'un secteur, ou, le plus souvent, au public le plus large. Ils portent sur les thèmes les plus variés : sciences et techniques industrielles, sciences et technologies de l'information et de la communication, travail et société, économie et gestion...

Voici les principaux rendez-vous prévus jusqu'à la fin 2004, dans toute la France.

La création d'un espace culturel

En partenariat avec la RATP, le Cnam ouvre un espace culturel sur les quais de la station Réaumur – Sébastopol (ligne 4) pour présenter son offre de services dans les domaines de la formation, de la culture et de la recherche.

Cet espace comprend :

- **un dérouleur d'affiches** pour présenter l'actualité des événements du Cnam (expositions au Musée des arts et métiers, conférences, colloques, forum de la formation...)
- **une fresque murale** sur tôle émaillée. Elle met en scène des auditeurs du Cnam et visiteurs du Musée qui expriment leurs motivations, leurs choix de formation, leurs impressions sur le Musée...
- **un écran plat** diffuse en vidéo des témoignages d'auditeurs du Cnam, de visiteurs du Musée et de participants aux conférences sur leur formation, la VAE, le Musée... Il montre un exemple de recherche pour l'industrie automobile : la soufflerie réalisée pour les essais d'aérodynamique et aéroacoustique avec PSA-Peugeot Citroën et Renault. Umberto Eco y apparaît pour présenter le Pendule de Foucault.

L'espace culturel Cnam/RATP sera inauguré courant octobre 2004.

Les expositions temporaires du Musée des arts et métiers

Le Musée des arts et métiers est un haut lieu du patrimoine scientifique et technique.

Son exposition permanente présente 200 ans d'innovation technique dans 7 grands domaines : instrument scientifique, matériaux, construction, communication, énergie, mécanique, transports.

Exposition "Bartholdi" du 4 novembre 2004 à janvier 2005

A l'occasion des célébrations du centenaire de la mort de Frédéric Auguste Bartholdi lancées par le ministère de la Culture et de la communication en 2004, une présentation de photographies et d'objets issus du fonds Bartholdi aura lieu au Musée des arts et métiers.

Le musée est ouvert tous les jours, sauf lundis et jours fériés, du mardi au dimanche, de 10h à 18h ; le jeudi jusqu'à 21h30.

Les journées culturelles au Cnam

Les Journées du patrimoine au Cnam les 18 et 19 septembre 2004

Ces journées sont organisées par le ministère de la Culture et de la communication. Le Musée des arts et métiers donne à découvrir ou redécouvrir son patrimoine scientifique et technique exceptionnel. Au programme :

- des démonstrations toutes les demi-heures autour d'objets,
- des visites flash dans des domaines du Musée,
- une conférence sur le Pendule de Foucault,
- une visite des réserves du Musée.

Pour en savoir plus : www.arts-et-metiers.net

La Fête de la science du 11 au 17 octobre 2004

Le Cnam de Paris et certain centres régionaux (Cnam Basse-Normandie, Champagne –Ardenne, Midi-Pyrénées, et Pays-de-la-Loire) participent à la Fête de la Science, organisée par le ministère délégué à la Recherche et aux nouvelles technologies.

Cette année, le thème est « **la recherche pour la santé et la nutrition** ».

Les enseignants-chercheurs du Cnam ouvrent leurs amphis et leurs laboratoires au grand public, et le Musée des arts et métiers propose des animations originales, notamment pour les jeunes : exposition de photos, spectacle théâtral, démonstrations scientifiques...

Envie d'amphi, samedi 4 décembre 2004

Le Cnam de Paris s'associe de nouveau à la 3e édition de la journée " Envie d'amphi " organisée par la Mairie de Paris.

Programme : des conférences grand public proposées par les enseignants du Cnam. Le public aura également accès au Musée des arts et métiers, à la bibliothèque et au service Accueil-information où des chargés d'accueil et des conseillers d'orientation répondront aux questions sur les formations et les métiers.

Les Jeudis du Cnam

Tous les jeudis soirs, de 18h30 à 20h, le Cnam Paris **ouvre son amphithéâtre Abbé Grégoire au grand public pour un rendez-vous hebdomadaire de culture scientifique et technique** avec des experts et spécialistes de renom.

Au programme notamment :

Les Jeudis de l'environnement : chaque 2e jeudi du mois de 18h30 à 20h

Des clés pour mieux comprendre et suivre les grands rendez-vous internationaux dans le domaine de l'environnement. Ce cycle de conférences-débats est organisé dans le cadre du programme Environnement du Cnam, avec de grands partenaires tels que le Commissariat à l'énergie atomique, l'Institut national de recherche agronomique, l'Institut national de l'environnement industriel et des risques, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, le ministère de l'Ecologie et du développement durable...

Programme de septembre à décembre 2004 :

Jeudi 9 septembre : Environnement et sécurité alimentaire

Jeudi 14 octobre : Risques pour l'environnement liés à l'effet de serre

Jeudi 4 novembre : Forêt et climat

Jeudi 9 décembre : Energies renouvelables, analyses comparatives

Les Rencontres du Café des techniques : chaque 3e jeudi du mois de 18h30 à 20h

Discussion autour d'un verre sur les sujets de l'actualité scientifique et technique. Ces cafés-débats animés par un journaliste scientifique, ont lieu au Café des techniques du Musée des arts et métiers. Ils sont organisés en partenariat avec l'Association française pour l'avancement des sciences (Afas), avec le soutien de l'Association des amis du musée et la Délégation régionale à la recherche et à la technologie d'Ile-de-France.

Programme de septembre à décembre 2004 :

Jeudi 16 septembre : Exploits sportifs, défis techniques

Jeudi 21 octobre : Innovations et perspectives : le verre dans tous ses états

Jeudi 18 novembre : La grille, super ordinateur mondial

Jeudi 16 décembre : Vin : la science des grands crus

Qu'en savez-vous vraiment ? : chaque 4e jeudi du mois de 18h30 à 20h

Ils nous entourent, ils nous sont utiles, souvent indispensables, et pourtant les connaît-on vraiment ? Chaque mois, les objets techniques de notre quotidien livrent leurs secrets...

Ces conférences-débats, proposées par le Cnam, en partenariat avec le magazine La Recherche et le quotidien Le Parisien, sont animées par un journaliste scientifique.

Programme de septembre à décembre 2004 :

Jeudi 23 septembre : Le WI-FI

Jeudi 28 octobre : Les nouveaux aliments

Jeudi 25 novembre : Le pneu intelligent

Jeudi 23 décembre : Les écrans plats

Amphis ouverts à tous

Périodiquement, certains cours du Cnam prennent la forme de **conférences ouvertes au public le plus large**, dans la limite des places disponibles :

Cours Santé publique et développement tous les mardis de 18h à 20h, du 5 octobre 2004 au 24 mai 2005 : les métiers de l'humanitaire et les grandes questions de santé publique.

Ce cours hebdomadaire, dirigé par Bernard Kouchner, ancien ministre, professeur titulaire de la chaire de Santé et développement du Cnam, fait intervenir des personnalités de renom, experts dans leur domaine.

Accès ouvert au public, dans la limite des places disponibles. Rendez-vous tous les mardis, hors périodes de congés, de 18h à 20h.

Programme des conférences de septembre à décembre 2004 :

Mardi 5 octobre : Malades sans frontières

Mardi 12 octobre : Les grandes endémies dans le monde

Mardi 19 octobre : De l'urgence au développement

Mardi 26 octobre : Investigation épidémiologique et inégalités de santé publique

Mardi 2 novembre : Les effets de la société de longévité

Mardi 9 novembre : Accès aux soins : la santé des femmes

Mardi 16 novembre : Nutrition et politique d'environnement

Mardi 23 novembre : Pathologie des villes

Mardi 30 novembre : Sécurité alimentaire

Mardi 7 décembre : Nutrition et politique d'alimentation dans les pays en voie de développement

Mardi 14 décembre : La recherche au service des maladies négligées.

**Consultez le programme des cours sur : www.cnam.fr/pole-ecogestion
et la plaquette Programme des événements**

Rendez-vous de géopolitique

Ce cycle de conférences d'analyse du système international est proposé par Thierry de Montbrial, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, professeur titulaire de la chaire d'Economie appliquée et relations internationales du Cnam et directeur général de l'Institut français des relations internationales.

Ce cycle est enregistré et diffusé par France-Culture et multi-diffusé en direct dans plusieurs centres régionaux du Cnam et en Espagne, via la plate-forme de télé-formation du Cnam : Bordeaux, Nantes, Montpellier, Reims et Madrid.

Programme des conférences de novembre à décembre 2004, le mardi de 18h30 à 20h30 :

Mardi 30 novembre : Concepts de la géographie politique

Mardi 14 décembre : La géopolitique

Les rendez-vous en région

Les centres Cnam en région organisent **de grands rendez-vous régionaux de culture scientifique et technique** dont le succès va croissant.

Citons notamment :

Les Soirées scientifiques du Cnam Champagne-Ardenne

Elles sont un rendez-vous culturel important de la région, avec de grands partenaires tels que la mairie de Reims ou la Caisse d'épargne. Elles réunissent, sur des thèmes variés, quelque 200 participants à chaque fois.

Le Café des techniques de Lorraine

Le Cnam Lorraine et la Fnac ont ouvert en partenariat un Café des techniques, où des spécialistes viennent à la rencontre du public pour partager leur expérience sur de grands sujets de l'actualité scientifique.

Environ 5 rencontres par an.

Les Amphis ouverts du Cnam Midi-Pyrénées

Ces conférences-débats, sur des thèmes variés, rassemblent à chaque fois quelque 250 personnes. Elles sont devenues un rendez-vous incontournable de la culture scientifique et technique de la région.

Rendez-vous du Cnam Nord-Pas-de-Calais

Economie et gestion, sciences et techniques industrielles, technologies de l'information et de la communication, travail et société... la palette thématique des rencontres du Cnam Nord-Pas-de-Calais est très large. Le public est au rendez-vous.

Colloques et congrès scientifiques

Le Cnam organise et accueille régulièrement des colloques et congrès scientifiques, de portée nationale et internationale, où les enseignants-chercheurs et les professionnels font ensemble l'état des connaissances et échangent leurs points de vue.

5e conférence européenne annuelle sur la gestion des connaissances (5th annual european conference on knowledge management, ECKM), les 30 septembre et 1^{er} octobre 2004

Organisé par l'Institut international du management (IIM) du Cnam.

ECKM 2004 offre un forum d'échanges et de discussion pour les universitaires et professionnels venant d'Europe et du monde entier, particulièrement intéressés par le développement, le management et la mise en œuvre de la gestion des connaissances.

La santé au cœur des enjeux de l'entreprise, du 22 au 24 novembre 2004

Congrès **sur le lien santé-travail**, organisé par le Cnam Lorraine, en lien notamment avec l'université de Metz et le ministère de la Santé du Luxembourg.

La physique dans la société contemporaine, à travers les objets, du mardi 24 au jeudi 26 mai 2005

A l'occasion de l'année mondiale de la physique en 2005. Ce colloque est organisé par la direction de la Culture scientifique et technique et du Musée des arts et métiers du Cnam et la Société française de physique.

Epistémologie du genre : questions d'hier et d'aujourd'hui, jeudi 23 et vendredi 24 juin 2005

Colloque co-organisé par le Groupe de recherche interdisciplinaire sur les organisations et le travail (Griot), le Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise), le Laboratoire de psychologie du travail et de l'action (LPTA) du Cnam et le CNRS.

Séminaires spécialisés

Les chaires et les instituts du Cnam proposent tout au long de l'année des rencontres scientifiques et séminaires qui accueillent un public plus spécialisé d'enseignants-chercheurs et de partenaires professionnels mais qui peuvent aussi s'ouvrir à un public plus large :

Parties prenantes et responsabilité sociale de l'entreprise, les vendredis 15 octobre et 26 novembre 2004 - Perspectives européennes

Séminaire de la chaire de Développement des systèmes d'organisation et du laboratoire d'Investigation en prospective, stratégies et organisation (Lipsor) du Cnam, en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations.

Les ingénieurs civils et la science, XIXe- XXe siècles, les 2e et 4e jeudis du mois, de novembre 2004 à mai 2005

Analyse historique du rôle des ingénieurs, n'appartenant pas aux corps de l'État, dans le progrès des disciplines scientifiques (mécanique, mathématiques, physique, chimie).

Séminaire organisé par l'École des hautes études en sciences sociales, la chaire de Calcul scientifique du Cnam et l'École nationale des ponts et chaussées.

La place de la formation générale dans l'activité des cadres, les 8 novembre 2004, janvier et juin 2005

Des chercheurs présentent leurs résultats de recherche. Séminaire proposé par le service Communication, culture, expression du Cnam et le Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Griot / Lise) de la chaire de Sociologie du travail.

Handicap et société

Du passé à l'avenir, dans une perspective internationale. Une comparaison entre le modèle français et le modèle américain, sous forme de 2 sessions exceptionnelles de 12 séances chacune. Organisé par la chaire de Handicap, travail et société du Cnam.

Sur inscription payante.

Tous les vendredis (1er module : Les pratiques) et mardis (2e module : Histoire culturelle et des représentations), du 1er octobre au 17 décembre 2004, de 15h à 17h.

Corps et techniques de l'Antiquité à nos jours, un mardi par mois à partir de novembre, de 17h30 à 19h30

Les techniques appliquées au "corps artifice" : actes chirurgicaux et curatifs, compensations à des handicaps sensoriels et moteurs, modélisation expérimentale, façonnage des apparences, techniques de soi ou de transformation/construction des identités...

Séminaire du Centre d'histoire des techniques (CDHT) et le laboratoire Brigitte-Frybourg du Cnam. Ouvert à tout public.

Technique et politique en Europe au Moyen-Âge et à l'époque moderne, un lundi par mois à partir de novembre, de 17h à 19h

Guerre, contrôle des individus, aménagement des territoires, politiques de réforme... alors que se constituent des Etats puissants en Europe, les techniques deviennent des enjeux de pouvoir. Séminaire du Centre d'histoire des techniques (CDHT) du Cnam, l'université Paris 8, l'IUFM de Paris-Versailles et la Délégation générale pour l'armement.

Ouvert à tout public.

La presse et les périodiques techniques en Europe, 1750-1950, un mardi par mois, à partir de novembre, de 17h à 19h

Comment un genre éditorial nouveau se développe ?, Sur quels moyens matériels de production et de diffusion il repose ?, Qui en sont les initiateurs et les auteurs ?, Quels en sont les publics et les espaces de réception ?, Comment une revue participe à la construction d'une discipline, d'une spécialité et de l'identité d'une communauté technique ?

Séminaire proposé par le Centre d'histoire des techniques (CDHT) du Cnam, la Délégation générale pour l'armement et le laboratoire de l'Ecole des Ponts et Chaussées.

Ouvert à tout public.

Pour en savoir plus, connaître le programme 2005 :

Consultez le Programme des événements ou la rubrique actualités :

www.cnam.fr/actualites/

Abonnez-vous à l'agenda mensuel électronique en adressant un mél vide et sans objet à :

liste-agenda-subscribe@cnam.fr

Pour se désabonner :

liste-agenda-unsubscribe@cnam.fr

Le Cnam : activité et chiffres-clés

Un établissement public de référence

Le Cnam, établissement de formation professionnelle supérieure continue placé sous l'autorité du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, est présent sur tout le territoire national et à l'étranger. Il offre plus de 800 formations du niveau baccalauréat jusqu'aux diplômes d'ingénieur et de 3^e cycle, sur place au Cnam ou à distance. Les formations sont dispensées dans les domaines de l'économie et de la gestion, de l'informatique et des nouvelles technologies, des sciences et techniques ainsi que des sciences humaines appliquées.

On vient au Cnam pour se perfectionner, développer ses compétences, acquérir un diplôme ou une qualification reconnue, négocier un tournant dans sa carrière ou préparer une reconversion. Les formations sont dispensées pendant la journée, le soir ou le samedi et à distance. Elle débouchent le plus souvent sur une certification ou un diplôme. Les unités de valeur ou crédits sont capitalisables. Cela permet de bâtir son parcours personnel et de suivre au choix une formation de courte ou longue durée en progressant à son rythme.

Il remplit trois missions complémentaires :

- la formation professionnelle des adultes
- la recherche technologique et l'innovation
- la diffusion de la culture scientifique et technique.

Afin de clarifier son offre, le Cnam a regroupé ses formations dans 4 pôles d'enseignement :

- Economie et gestion
- Travail et société
- Sciences et technologies de l'information et de la communication
- Sciences et techniques industrielles.

Ses objectifs prioritaires :

- Etre accessible à tous et partout
- Proposer et aider à construire son parcours à la carte
- Accompagner la réussite des auditeurs
- Promouvoir la recherche scientifique et technique et répondre aux besoins des entreprises
- Développer l'esprit d'innovation grâce à la culture scientifique et technique.

Etre accessible à tous et partout

Le Cnam a pour vocation de répondre aux attentes des personnes, des organisations et entreprises.

Il est présent sur l'ensemble du territoire grâce à son réseau :

- 150 centres de formation en métropole et Dom-Tom
- regroupés autour de 28 centres régionaux (un nouveau centre ouvrira fin 2005 à St-Denis)
- 80 300 auditeurs dans l'ensemble du réseau (le nombre a augmenté de 10% en 5 ans).

Le Cnam Paris :

- 2 000 collaborateurs permanents
- 7 000 intervenants professionnels
- 520 enseignants-chercheurs dont 76 professeurs titulaires de chaire, 61 professeurs d'université et 230 maîtres de conférences
- 1052 ingénieurs et techniciens de recherche, personnels d'orientation et de bibliothèque, administratifs et ouvriers spécialisés
- environ 2 000 intervenants professionnels
- 40 000 auditeurs inscrits
- 333 000h d'enseignement et 8,3 millions d'heures stagiaires.

Le réseau régional :

- 339 salariés permanents (équivalents temps plein)
- 53 vacataires administratifs (équivalents temps plein)
- 5 522 enseignants vacataires
- 40 000 auditeurs inscrits.

Le savoir-faire du Cnam s'exporte à l'international :

- 2 centres associés au Liban (depuis 1970) et en Espagne (depuis 2002)
- une implantation dans 29 pays, Europe, Maghreb, Afrique, Proche-Orient, Asie, Amérique Latine
- 80 accords de coopération dans 30 pays
- 19 conventions de programmes européens : Erasmus (1), Leonardo (3), Eumedis-Avicenne (1), Tempus (2), recherche (12)
- plus de 9000 auditeurs étrangers inscrits, pour moitié en France et moitié à l'étranger.

Construire son parcours à la carte

Au Cnam, chacun construit son parcours « à la carte » et se forme à son rythme, pendant ou en dehors du temps de travail, le soir, la journée ou le samedi, en capitalisant progressivement ses résultats.

- **800 unités de valeur dans 350 métiers**
- 330 en Sciences et techniques industrielles
- 180 en Sciences et technologies de l'information et de la communication
- 170 en Économie et gestion
- 120 en Travail et société.
- **83 300 diplômes et certifications délivrés**
- le Cnam propose quelque **400 diplômes, titres ou certificats, de bac + 2 à bac + 8**
- 69 certificats de compétence et 19 certificats professionnels
- 7 spécialités DUT
- 5 licences professionnelles
- 1 maîtrise de sciences et techniques (MST)
- 37 bachelors (bac + 3)
- 4 masters avec 21 mentions et 29 spécialités
- MBA (donner le nombre exact)
- 6 magisters (bac + 5) ;
- 9 mastères spécialisés (label Conférence des grandes écoles)
- 5 certificats de spécialisation, créés en 2003
- des diplômes homologués de niveaux I, II et III
- le diplôme d'ingénieur Cnam dans plus de 20 spécialités
- des diplômes nationaux de 3e cycle : 25 DEA, 25 DESS.

L'établissement délivre par an :

- plus de 75 000 attestations d'UV ou certificats
- et environ 8 000 diplômes, dont 1 000 d'ingénieur.

Portrait de l'auditeur Cnam :

- âge moyen : 32 ans
- 80% des auditeurs sont engagés dans la vie active
- 36% des inscrits sont des femmes
- plus de 11% sont de nationalité étrangère
- à leur entrée au Cnam, les 2/3 ont un diplôme bac + 2 ou plus
- 78% ont un emploi, 14% sont en recherche d'emploi, 8% sont étudiants ou inactifs
- 25% sont ingénieurs ou cadres, 40% techniciens et de professions intermédiaires tertiaires
- 35% ouvriers et employés.

Accompagner la réussite des auditeurs

La nouvelle organisation du Cnam en 4 pôles permet à l'établissement d'offrir une meilleure lisibilité de ses services et formations, et de moderniser sa gestion. Les 4 pôles adaptent leurs formations à l'évolution des métiers, accompagnent la réussite des auditeurs et développent une démarche qualité au service de tous les publics.

Pôle Économie et gestion

Il centre ses formations sur les métiers émergents et les développe au niveau international.

- regroupe 33 700 inscrits soit 42% des auditeurs du Cnam
- 165 unités de valeur (UV) au catalogue, dont 31 à distance
- 100 certifications proposées de bac + 2 à bac + 5
- un volume global de 74 000h de formation (Paris)
- 10 millions d'heures-stagiaires (Paris et régions)
- 2 équipes de recherche et 6 DEA
- regroupe 24 chaires et 9 instituts, écoles ou centres spécialisés, autour de 8 spécialités :
 - Aménagement – Ville – Mobilité – Transport – Santé
 - Assurance – Banque – Finance
 - Comptabilité – Contrôle – Audit
 - Droit et fiscalité
 - Economie et commerce international
 - Histoire des techniques
 - Management
 - Mercatique – Innovation – Prospective.

Pôle Sciences et techniques industrielles

Ses équipes développent de nombreux partenariats de recherche.

- 8 000 auditeurs inscrits, soit 10% des auditeurs du Cnam ;
- propose 330 formations à forte finalité professionnelle dont 65 accessibles à distance ;
- propose 170 diplômes et certificats ;
- un volume de 22 000h d'enseignement (Paris) ;
- 2,5 millions d'heures-stagiaires (Paris et régions)
- 11 équipes de recherche, 5 DEA et 1 DESS
- 31 chaires, 11 équipes de recherche et 10 instituts, écoles et centres spécialisés, en 11 spécialités :
 - Acoustique – Aérodynamique – Aéroacoustique
 - Conception et production industrielles
 - Énergétique
 - Génie civil
 - Matériaux
 - Mécanique
 - Sciences chimiques
 - Sciences et techniques de l'analyse et de la mesure
 - Sciences et techniques du vivant
 - Sciences et techniques de la mer
 - Sciences nucléaires.

Pôle sciences et technologies de l'information et de la communication

- 22 500 auditeurs inscrits, soit 28% des effectifs du Cnam
- propose plus de 80 certifications de bac + 2 à bac + 8
- délivre environ 1 500 diplômes chaque année dont 450 diplômes bac + 5 ou d'ingénieur
- 180 UV au catalogue, dont 65 accessibles à distance
- 82 diplômes ou certificats proposés de bac + 2 à bac + 8
- un volume global de 50 000h d'enseignement (Paris)
- 5 millions d'heures-stagiaires (Paris et régions)
- 8 DEA et 2 doctorats.
- regroupe 25 chaires, instituts et services d'enseignement, en 4 spécialités :
 - Électronique – Automatisme
 - Information scientifique et technique
 - Informatique
 - Mathématiques.

Pôle Travail et société

- 16 100 auditeurs inscrits, soit 20% des auditeurs du Cnam
- 125 unités de valeur au catalogue, dont 50 proposées à distance
- 44 certifications de bac + 2 à bac + 8, dont 32 diplômes et 12 certificats
- un volume de 60 000h d'enseignement (Paris)
- 1,9 million d'heures-stagiaires (Paris et régions)

- 8 équipes de recherche
- 2 Écoles doctorales ; 5 DEA
- regroupe 13 chaires, 1 institut, 9 centres et laboratoires de recherche, en 4 spécialités :
 - Communication, langues et culture
 - Conditions de travail, insertion et santé
 - Formation et parcours professionnels
 - Ressources humaines, relations sociales et organisations

Promouvoir la recherche scientifique et technique et répondre aux attentes des entreprises

La recherche au Cnam développe de nombreux partenariats avec les entreprises : brevets, essais, cessions de licences, développement de services, processus d'innovation, transfert de technologies... Elle regroupe un fort potentiel pluridisciplinaire et développe des pôles d'excellence, dans des domaines à haute valeur ajoutée. Ces pôles associent l'expertise des équipes du Cnam et celle de ses partenaires institutionnels et industriels.

25 équipes de recherche

- 450 enseignants-chercheurs, ainsi que des ingénieurs et techniciens de recherche
- 300 doctorants accueillis chaque année
- 60 thèses et 800 mémoires d'ingénieur soutenus annuellement
- 25 DEA habilités ou co-habilités, 11 au titre de l'École doctorale technologique et professionnelle du Cnam, 14 au titre d'écoles doctorales externes
- 25 équipes de recherche : 14 équipes d'accueil (EA) et 1 jeune équipe (JE), 3 unités mixtes de recherche CNRS (UMR), 1 unité mixte Inra/Inserm (UMR A/S) et 1 unité mixte avec l'Inra (UMR A), 3 programmes pluriformations (PPF), 2 instituts fédératifs de recherche (IFR).

3,6 M€ de contrats R&D par an

Les projets, développés dans le cadre de partenariats, apportent aux organisations des réponses opérationnelles. De nombreux contrats sont signés chaque année.

- un portefeuille de 16 brevets prioritaires, dont 2 nouveaux en 2003 ;
- 3,6 M € par an de contrats industriels et de prestations de services ;
- 10 programmes européens en cours dans le cadre du 5e programme-cadre de recherche et développement technologique (PCRD) communautaire ;
- des centaines de partenaires d'entreprises publiques et privées.

Développer l'esprit d'innovation grâce à la culture scientifique et technique

Le plan national de diffusion de la culture scientifique et technique pour l'année 2004 définit cette mission comme une priorité. Le Cnam et son prestigieux Musée des arts et métiers en sont des acteurs majeurs.

250 ans d'innovation au Musée des arts et métiers

Le Musée des arts et métiers est un haut lieu du patrimoine scientifique et technique. Il rassemble des collections uniques au monde :

- 7 domaines d'exposition permanente : instruments scientifiques, matériaux, construction, communication, énergie, mécanique, transports
- plus de 80 000 objets et 15 000 dessins ; 90% des collections accessibles dans les réserves de Saint-Denis
- 75 visites guidées et démonstrations proposées chaque semaine
- 180 ateliers pédagogiques organisés dans l'année
- 2 650 enseignants et plus de 40 000 scolaires accueillis
- 200 000 visiteurs par an.

250 rendez-vous grand public

Le Cnam et son musée organisent de nombreux événements grand public, qui mobilisent les représentants de la communauté scientifique.

- 250 événements et conférences grand public dans l'année
- plus de 500 intervenants, experts ou spécialistes de renom
- 50 000 participants dans toute la France
- des conférences accessibles en vidéo sur www.cnam.fr.

Le réseau documentaire

Le réseau documentaire du Cnam offre un fonds scientifique et technique de référence, de plus en plus largement accessible à tous sur internet.

- une bibliothèque centrale et 15 centres de documentation spécialisés
- un fonds global d'environ 250 000 ouvrages, 36 000 thèses et mémoires
- 4 500 périodiques en version papier et 2 500 en version électronique
- 19 bases de données en ligne
- 900 vidéos, 180 cédéroms, 30 encyclopédies
- 140 000 pages numérisées dans le Conservatoire numérique (Cnum)
- plus de 225 000 consultations électroniques par an.

Pour en savoir plus

Consultez :

www.cnam.fr

Le site internet du Cnam reçoit 125 000 visiteurs par mois et propose plus de 16 000 p : guide des formations, prestations aux entreprises, musée, recherche, agenda...

Le rapport d'activité 2003-2004 du Cnam et le guide Le Cnam en chiffres 2004

Informations pratiques

Pour en savoir plus

Le Cnam propose une série de plaquettes et brochures pour présenter son offre de services et de formation.

Chacun de ces documents est diffusé lors des forums du Cnam à Paris et en région.

Les brochures généralistes

- **Qu'est-ce que le Cnam ?**

Pour une première approche du Cnam. Un dépliant destiné au grand public pour découvrir l'essentiel des ressources disponibles en formation professionnelle, recherche technologique, diffusion de la culture scientifique et technique (musée, bibliothèque, événements) en France entière.

- **Le Cnam, mode d'emploi**

Le guide pratique pour les auditeurs inscrits.

- **Le rapport d'activité 2003-2004 du Cnam**

- **Le Cnam en chiffres**

Tous les chiffres de l'année 2003 : formation, recherche, culture scientifique et technique, moyens humains et financiers ...

- **Forums d'information, d'orientation et d'inscription**

En un dépliant, toutes les informations pratiques sur les forums organisés à Paris et en Ile-de-France.

- **Le Programme des événements du Cnam / juillet - décembre 2004**

Plus de 250 conférences, congrès, colloques, séminaires, expositions annoncés à Paris et en région.

- **Partenaires étrangers**

Une plaquette institutionnelle. Une brève présentation pour faire connaissance avec le Cnam.

- **La recherche au Cnam, répondre aux attentes du monde professionnel**

Répertorie les écoles doctorales partenaires du Cnam et les centres de recherche du Cnam par pôle d'enseignement.

www.cnam.fr/recherche

- **Le Cnam Paris, en pratique**

Les offres de formation et les modalités d'inscription du Cnam de Paris

Les brochures sur les formations

- **Les 4 guides des formations**

Toutes les formations du Cnam sont présentées en 4 guides (actualisés à chaque nouvelle rentrée) correspondant aux 4 pôles organisant l'offre de formation :

- Economie et gestion
- Travail et société
- Sciences et techniques industrielles
- Sciences et technologies de l'information et de la communication.

Objectifs, publics, contenus, lieux de préparation, modalités d'organisation, certifications, diplômes, conditions d'inscription.

- **Academic Catalog MBA programs**

La brochure en anglais pour un public international du MBA de l'Institut international du management du Cnam.

- **Choisissez la formation à distance**

Les aptitudes requises, les dispositifs offerts, l'équipement, les conditions et les modalités d'inscription.

- **VAE : Faites reconnaître votre expérience**

La marche à suivre pour valider ses acquis.

Les plaquettes pour les entreprises

- **Le catalogue des stages**

Les stages inter et intra-entreprises mis au point pour répondre aux besoins les plus fréquemment exprimés par les entreprises, les organisations, les collectivités territoriales et leurs salariés.

- **Entreprises, parlez-nous de vos attentes, nous bâtirons avec vous des réponses sur mesure**

L'offre sur catalogue, les prestations sur mesure présentées aux entreprises, les contacts.

Les plaquettes du Musée des arts et métiers

- **Bienvenue au Musée des arts et métiers**

Une présentation imagée des collections permanentes du musée, regroupées par grands thèmes. Informations pratiques.

- **La revue du Musée des arts et métiers**

Elle présente depuis plus de 10 ans, le patrimoine scientifique et technique français, mais aussi celui de pays plus lointains tels que les Etats-Unis ou l'Egypte, mettant ainsi en valeur l'ouverture des scientifiques, des chercheurs et des conservateurs sur le monde.

Disponible par abonnement, à la librairie du musée mais également en librairie.

Adresses utiles

Cnam de Paris

292, rue Saint-Martin - 75141 Paris Cedex 03
Métro Réaumur-Sébastopol (sortie Emile Chautemps)

Forum d'orientation, d'information et d'inscription

Cnam - 1, rue Montgolfier - Paris 3e
Métro Arts et Métiers (sortie Turbigo)

Horaires d'ouverture du 9 au 25 septembre :

du mardi au vendredi : de 12h30 à 18h

le jeudi : de 12h30 à 19h

le samedi : de 9h à 16h30

Fermé : dimanche et lundi

Info-formation Cnam

Tél. 01 40 27 23 30
info-formation@cnam.fr

Musée des arts et métiers

60, rue Réaumur - Paris 3e
Métro Arts et Métiers (sortie Réaumur)

www.arts-et-metiers.net

Horaires d'ouverture :

Tous les jours, sauf le lundi et les jours fériés, de 10h à 18h

Nocturne le jeudi, jusqu'à 21h30

Ateliers pédagogiques pour enfants, visites guidées, proposées selon programmations hebdomadaires.

- Plein tarif : 6,50 €
- Tarif réduit : 4,50 €
- Gratuit : pour les enfants de moins de 5 ans, les titulaires de certaines cartes professionnelles, les « Amis du musée »...
- Groupes scolaires (sur réservation tél. 01 53 01 82 75) : 3 € par enfant.

Renseignements : tél. 01 53 01 82 00

Bibliothèque

292, rue Saint-Martin – Paris 3^e (accès 2)
Métro Réaumur-Sébastopol

www.cnam.fr/bibliotheque/

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi, de 13h à 20h (19h durant les congés universitaires)

le samedi, de 9h à 19h

Fermé en août et les jours fériés

Ouvert au public, enseignants et chercheurs externes : inscription obligatoire (durée limitée en fonction de la recherche). Auditeurs Cnam, centres régionaux, instituts et personnels : inscription obligatoire (carte annuelle).

Renseignements l'après-midi : 01 40 27 27 03

Contacts

Cnam
direction de la communication
292 rue St Martin - 75141 Paris Cedex 03

Delphine Galibert, attachée de presse
Tél. 01 40 27 29 50
Fax 01 40 27 27 55
delphine.galibert@cnam.fr

Hervé Moineau, directeur
Tél. 01 40 27 28 10
Fax 01 40 27 27 55
moineau@cnam.fr